OPEP+

L'ALGÉRIE AUGMENTERA SA PRODUCTION À PARTIR DE FÉVRIER

Page 7

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

5 DÉCÈS ET 421 NOUVEAUX CAS EN 24 HEURES

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4419 | Mercredi 5 janvier 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CAN-2021-ALGÉRIE-GHANA

UNIQUE ET ULTIME TEST POUR LES "VERTS"

Page 16

NOUVELLE LOI SUR L'ACTIVITÉ SYNDICALE

LES CRAINTES DES SYNDICATS

Page 3

IMPÔTS

LA DGI DÉVOILE LE NOUVEAU BARÈME DE L'IRG APPLICABLE DÈS JANVIER

Page 4

PROGRAMME AADL 2

"CLÔTURÉ" EN 2022 SELON BELARIBI

Page 4

Repères %

5
tonnes de kif saisies et 3 Marocains arrêtés en Espagne.

79
enfants palestiniens tués par l'occupation israélienne en 2021.

180
participants à la 5e édition du Festival du ski sur sable à Ouargla

Tenue prochaine de journées médico-chirurgicales algéro-françaises

Des journées médico-chirurgicales et de formation médicale continue dans plusieurs spécialités seront organisées "prochainement" dans le cadre de la coopération algéro-française, annonce, à Constantine, l'association algéro-française "Ashifa". Ces journées en médecine interne, ORL, anesthésie-réanimation et en hépato-gastro-entérologie notamment se tiendront au mois de mars prochain, et marqueront la reprise des activités de l'association Ashifa après une pause imposée par la conjoncture sanitaire exceptionnelle du coronavirus", a indiqué à l'APS, le secrétaire général de l'association, le professeur Samir Benmakhlouf. Il a, dans ce sens, fait savoir que ces spécialités ont été proposées en concertation avec des praticiens spécialistes du centre hospitalo-universitaire, CHU-Benbadis de Constantine, expliquant que les équipes médicales pluridisciplinaires de l'association se relayeront pour assurer actes médicaux et échanges des connaissances médicales avec leurs homologues des différentes structures de santé. Des formations, destinées aux paramédicaux, animées par des spécialistes en cicatrisation et stomie seront organisées en parallèle à ces journées médicales.

La SNTV dévoile son programme de desserte de la banlieue

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé dans un communiqué un nouveau programme des dessertes de la banlieue algéroise à partir de dimanche 2 janvier. "*La SNTF informe sa clientèle qu'un nouveau programme des dessertes de la banlieue algéroise entrera en vigueur dimanche 2 janvier*", précisE la même source. Le nouveau programme concerne les axes Alger-El Affroun, Agha-Z2ralda, Agha-Thénia-Oued Aïssi et Agha-aéroport Houari-Boumediene. "*Les nouveaux horaires de circulation des trains sont détaillés sur la page facebook de la SNTF et affichés au niveau de toutes les gares ferroviaires concernées*", a souligné la même source. Par ailleurs, la Société nationale des transports ferroviaires invite sa clientèle à télécharger l'application "SNTF.cs" pour accéder à toutes les informations utiles concernant les dessertes des trains de banlieue et de grandes lignes (programme complet, horaires de départ et d'arrivée, prix des billets, type de train pour chaque desserte, etc.), et recevoir des notifications.

Mihoubi Samir lauréat du concours du salon du jeune collectionneur

Le jeune Samir Mihoubi de la wilaya de Bordj-Bou-Arréridj a décroché le 1er prix du concours du meilleur participant dans le cadre du 6e Salon national du jeune collectionneur, qui s'est tenu à la maison de la culture Mouloud-Kacim-Naït-Belkacem de Tissemsilt. La 2e place est revenue à Madani Radem de la wilaya de Tissemsilt, pour ses objets d'arts anciens, alors que la 3e place est revenue à Saadat Bilel de la wilaya de Sétif, qui a participé avec une collection de roches volcaniques. Le prix du jury a été décerné à Seghiri Dounia de la wilaya de Constantine pour sa participation avec d'anciennes cartes postales. Le président du jury, Ali Rebba a souligné que le choix des lauréats s'est effectué sur la base de critères prenant en compte la valeur des objets exposés par les collectionneurs et la manière de les présenter. La troisième et ultime journée de cette manifestation de jeunes a été marquée par une cérémonie en l'honneur des instances locales qui ont contribué à la réussite de cette édition, dont la maison de la culture de Tissemsilt et l'Office des établissements de jeunes (Odej).

Dixit

DJAMEL BELMADI

"Belaïli et moi avons discuté quant à sa situation contractuelle. Je ne sais pas si d'ici le début de la Can il aura trouvé un club. Démarrer un tournoi sans club n'est pas la meilleure des situations."

Une épingle troquée contre... une maison

Tout a commencé sur les réseaux sociaux, avec cette simple épingle à cheveux. L'idée, simple est de l'échanger contre d'autres articles. En retour, elle recevra ces boucles d'oreilles qu'elle échange contre des coupes de champagne, puis contre un aspirateur et des chaussures de marque.
Sa notoriété lui permettra d'accéder à des objets de luxe : d'une Ford Mustang à un mobile home. 28 échanges plus tard, elle a obtenu une maison qui nécessite d'importantes rénovations, mais rien ne pourra décourager la reine du troc.

Une toile peinte par... une truie cédée à 23.500 euros

La truie Pigcasso, âgée de 6 ans, marche sur les traces de l'artiste qui a inspiré son nom. L'une de ses toiles vient d'être vendue aux enchères pour 23.500 euros. Ce qui en fait l'œuvre la mieux côté réalisée par un animal, devançant ainsi les toiles du chimpanzé Congo vendues aux enchères pour 20.000 dollars.
Les œuvres de Pigcasso sont généralement abstraites, et chacun peut y décerner ce qu'il veut.

NOUVELLE LOI SUR L'ACTIVITÉ SYNDICALE

Les craintes des syndicats

On s'achemine vers une nouvelle législation encadrant l'exercice de l'activité syndicale. La volonté du gouvernement d'agir dans ce sens est désormais actée et a été clairement annoncée lors du dernier Conseil des ministres.

PAR KAMAL HAMED

Les syndicats, qui ignorent pour le moment le contenu de cette nouvelle loi en perspective, affichent néanmoins d'ores et déjà un scepticisme mêlé d'espoir car, malgré leurs craintes, les syndicalistes espèrent que le nouveau texte juridique va dans le sens du renforcement des libertés syndicales. *« Le président de la République a affirmé que l'exercice du droit syndical compte parmi les principaux fondements de la Démocratie et que la Constitution de 2020 garantit et consacre ce droit, affirmant que la révision de la loi portant modalités d'exercice de l'action syndicale doit être adaptée aux résolutions du Bureau international du travail »* a ainsi indiqué le communiqué du Conseil des ministres tenu dimanche dernier. Ainsi, selon le communiqué, la nouvelle loi doit impérativement être conforme aux résolutions du Bureau international du travail (BIT). Un vœu qui pourrait rassurer les syndicats sur le respect des libertés syndicales puisque le BIT dépend de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui est une agence spécialisée de l'organisation des Nations unies (ONU). *« Ladite loi doit respecter les normes de représentation effective des syndicats »* a encore précisé le communiqué du Conseil des ministres.

Sur cette question de la représentation, encadrée par la loi actuelle qui remonte au début des années 90 lorsque le gouvernement était dirigé par Mouloud Hamrouche, des divergences existent entre le ministère du Travail et les syndicats. On se rappelle qu'il y a juste quelques années le ministère du Travail a demandé aux syndicats de lui fournir des dossiers complets sur leur représentativité et ce conformément aux dispositions de la loi n°90-14 du 2 juin 1990 relative à l'exercice du droit syndical. À l'issue de l'opération, le ministère a interdit à des syndicats de négocier ou de lancer des préavis de grève car il estimait que certaines organisations syndicales n'ont pas fourni de données nécessaires. Une mesure qui a alors suscité un tollé général et des syndicats ont dénoncé *« de graves entraves à la liberté de l'activité syndicale »*. C'est dire que cette question risque de susciter des frictions entre le gouvernement et les syndicats. Selon le Conseil des ministres il est aussi prévu d'associer *« les syndicats sectoriels à la mise en place de mécanismes juridiques pour évaluer la performance syndicale »*. Comme il est aussi prévu dans la nouvelle loi la distinction de *« l'action syndicale de la responsabilité dans la gestion et de l'appartenance politique »*. Une question qui sera certainement bien explicité par les dispositions de la nouvelle loi et ce, pour lever le voile sur tous les équivoques car cela risque d'être assez difficile de faire le distinguo entre l'activité syndicale et l'appartenance politique. En tout cas cette question risque de constituer un point d'achoppement entre les deux parties.

K. H.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Le calendrier des prochaines séances arrêté

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a arrêté, lundi lors d'une réunion présidée par Brahim Boughali, le calendrier des séances devant se tenir pendant la période allant du 10 au 17 janvier 2022 ainsi que les contenus qui leur sont consacrés, a indiqué un communiqué de l'APN.

"*Le bureau de l'APN a tenu une réunion présidée par Brahim Boughali, au cours de laquelle il est arrêté le calendrier des séances devant se tenir pendant la période du 10 au 17 janvier 2022*", a précisé la même source.

Les séances seront consacrées à "*la présentation et à l'examen du projet de loi organique relatif à l'organisation judiciaire, du projet de loi organique relatif aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat et du projet de loi relatif à l'assistance judiciaire*".

La séance du jeudi 13 janvier 2022 sera consacrée aux questions orales et celle du 17 du même mois au vote des projets de loi en question ainsi que le projet de loi portant approbation de l'ordonnance 21-03 du 25 mars 2021 relative à l'organisation territoriale du pays.

Le bureau de l'APN a examiné ensuite les questions orales et écrites déposées à son niveau, celles remplissant les conditions légales ont été transmises au gouvernement, a ajouté la même source. Le bureau a demandé à la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés conformément à ses compétences, d'élaborer le projet d'amendement du règlement intérieur de l'APN à la lumière des différents amendements constitutionnels.

R. N.

LANCEMENT DE LA NOUVELLE CHAÎNE PARLEMENTAIRE

Goudjil et Boughali mettent en avant` son importance

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, et le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, ont mis en avant, mardi à Alger, l'importance de la nouvelle chaîne parlementaire dans le renforcement de la pratique démocratique et l'information de l'opinion publique sur les missions de l'institution législative et le rôle des élus. Dans une allocution prononcée lors d'une réunion sur la nouvelle chaîne parlementaire, tenue au siège du Conseil de la nation, en présence de Boughali, de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et du directeur général de l'Etablissement public de télévision (EPTV), Chabane Lounakel, Goudjil a précisé que la création d'une chaîne parlementaire avait été décidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en vue de "*promouvoir la véritable pratique démocratique par le biais des représentants du peuple dans les deux chambres du Parlement*".

La création de cette chaîne parlementaire intervient "*après le parachèvement du processus d'édification des institutions de l'Etat*", a-t-il ajouté, estimant qu'"*elle contribuera à la promotion de la véritable pratique démocratique*". M. Goudjil a, à cette occasion, réitéré sa condamnation de tous "*les relais intérieurs et extérieurs qui ont tenté d'entraver le processus démocratique*". Après avoir recommandé la mise en place d'un comité de pilotage pour la nouvelle chaîne, le président du Conseil de la nation a appelé à la conjugaison des efforts pour assurer son succès.

De son côté, le président de l'APN a affirmé que la création de cette chaîne entrait dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du Président Tebboune, soulignant qu'"*elle vise à éclairer l'opinion publique et à consacrer une véritable culture démocratique*". Cette nouvelle chaîne parlementaire vise également, a-t-il ajouté, à "*informer l'opinion publique sur le travail et les missions de l'institution législative, notamment en matière de contrôle parlementaire et de diplomatie parlementaire et à contribuer à l'évaluation des performances des élus par le peuple*". Après avoir rappelé que l'Algérie "*dispose de compétences humaines considérables, notamment parmi les jeunes*", M. Boughali a soutenu que cette chaîne "*doit être un exemple en matière d'information avec des normes internationales*". Pour sa part, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a affirmé que la création de cette chaîne "*revêt une grande importance*", car, a-t-il dit, "*elle s'inscrit dans le cadre du développement de la scène médiatique, et ce en application du programme du président de la République et de son 36e engagement*". Il a souligné que cette chaîne "œuvrera à la consolidation de l'édifice institutionnel conformément à la Constitution de 2020 et de l'article 54 notamment". M. Bouslimani a en outre estimé que cette chaîne "*est à même de garantir le droit à l'information, de rapprocher le citoyen de son institution législative et de renforcer la confiance entre le citoyen et le Parlement*", indiquant que cette chaîne doit être "*un outil efficace pour le Parlement et dans sa relation avec l'ensemble des instances et des institutions*".

Après avoir réaffirmé "*la disposition*" *de son département ministériel d'appuyer cette réalisation, d'œuvrer à sa réussite et de former les journalistes*", le ministre a souligné que la nouvelle chaîne parlementaire "*montrera à tous que l'Algérie avance sur la voie du développement du paysage médiatique*".

C. A.

IMPÔTS

La DGI dévoile le nouveau barème de l'IRG

La Direction générale des impôts (DGI) a dévoilé, sur son site web, le nouveau barème de l'impôt sur le revenu global (IRG), révisé à la baisse, à la faveur de la loi de finances 2022. La LF 2022 a modifié le barème progressif de l'IRG, fixé dans l'article 104 du Code des impôts directs et taxes assimilées, de sorte à permettre une réduction de cet impôt évoluant selon le salaire imposable (et non pas le salaire net). L'article 31 de la loi fixe ainsi des taux progressifs selon six paliers. Il s'agit du palier inférieur à 240.000 dinars/an (20.000 DA/mois) qui sera carrément exonéré d'IRG, de celui compris entre 240.001 et 480.000 dinars/an, soumis à un IRG de 23 %, celui entre 480.001 et 960.000 dinars/an qui est imposé à 27 %, du palier entre 960.001 et 1.920.000 dinars, soumis à 30 %, de celui allant de 1.920.001 à 3.840.000 dinars/an, soumis à 33 %, alors que le palier supérieur à 3.840.000 dinars/an (32 millions de centimes/mois) est imposable à hauteur de 35 %. L'ancien barème de calcul de l'IRG contenait quatre paliers de calcul: le palier inférieur à 120.000 DA/an qui était exonéré d'IRG, celui allant de 120.001 DA à 360.000 DA/an était soumis à 20%, celui allant de 360.001 DA à 1.440.000 DA/an soumis à 30 % et enfin le palier supérieur à 1.440.000 DA/an qui était imposable à hauteur de 35 %. Une fois le taux d'IRG calculé selon le nouveau barème, un abattement de 40 % est appliqué, mais il ne peut être inférieur à 12.000 dinars/an ou supérieur à 18.000 dinars/an (soit entre 1000 et 1.500 dinars /mois). Il s'agit du même abattement appliqué avant la LF 2022. En outre, les revenus qui n'excèdent pas 30.000 dinars/mois bénéficient d'une exonération totale de l'IRG, tandis que les revenus supérieurs à 30.000 dinars et inférieurs à 35.000 dinars bénéficient d'un deuxième abattement supplémentaire. Selon la LF, les revenus supérieurs à 30.000 dinars et inférieurs à 42.500 dinars des travailleurs handicapés moteurs, mentaux, non-voyants ou sourds-muets, ainsi que les travailleurs retraités du régime général, bénéficient d'un abattement supplémentaire sur le montant de l'IRG, non cumulable avec le deuxième abattement. Cette refonte de l'IRG vient concrétiser les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné au gouvernement, en octobre dernier, de prendre des dispositions "immédiates" pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens.

PROGRAMME AADL 2

Clôturé en 2022 selon Belaribi

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed-Tarek Belaribi a présidé, mardi, à Tipaza, une cérémonie de remise des clés de 3.500 logements de la formule location-vente AADL à travers la wilaya. Il assure que le programme AADL 2 sera clôturé dans plusieurs wilayas en 2022. Lors de cette visite de travail et d'inspection, le ministre a procédé à la pose de la pierre pour la réalisation de 1.950 unités d'habitation de la formule AADL, réparties à travers le territoire de la wilaya de Tipaza. Le premier responsable du secteur affirme que plus de 7.000 unités d'habitation sont en cours de réalisation au niveau de cette wilaya côtière. Mohamed-Tarek Belaribi salue le respect des délais de réalisation des logements livrés et insiste sur la nécessité d'améliorer la qualité des constructions. Mohamed-Tarek Belaribi, ministre de l'Habitat, au micro de la chaîne 3 de la Radio algérienne. Selon le ministre, il sera procédé à la distribution des attestations d'affectation aux souscripteurs restants, début mars prochain.

R. N.

ADHÉSION D'ENTREPRISES À LA BOURSE D'ALGER

La suppression des autorisations comme coup de starter

La loi de finance 2022 permet l'introduction des banques ou établissements financiers en Bourse sans l'autorisation du gouverneur de la Banque d'Algérie. Il s'agit-là d'un coup de starter de la part des autorités publiques pour encourager les entreprises, pas uniquement du secteur financier...

PAR RIAD EL HADI

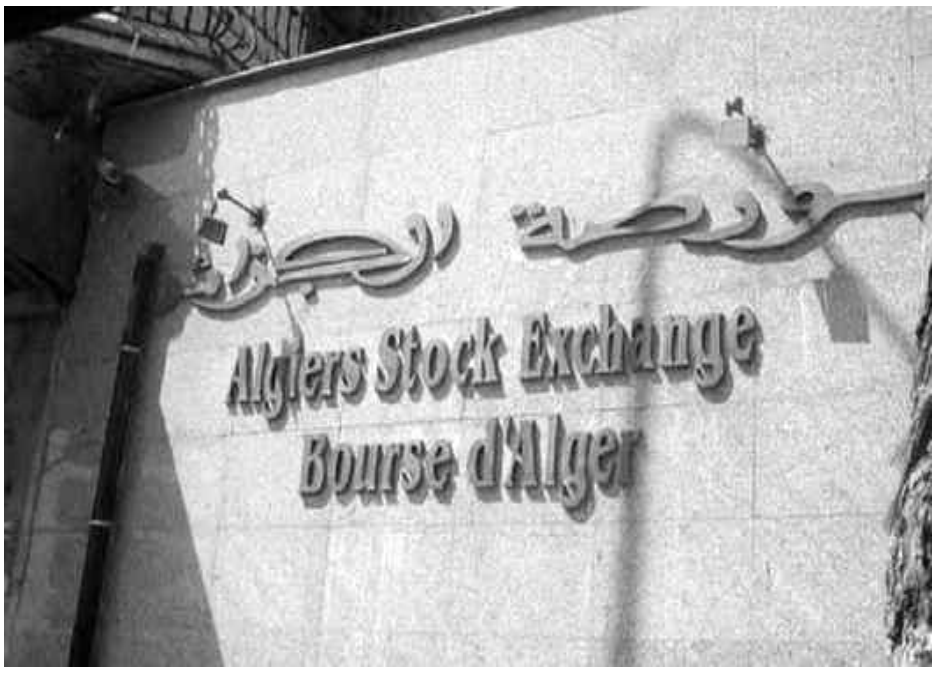

L'introduction des banques et autres établissements financiers en Bourse sans le recours systématique à l'autorisation du gouverneur de la Banque d'Algérie, comme le stipule la loi de finance 2022, est "un coup de starter" de la part des autorités publiques pour encourager les autres entreprises à entrer en Bourse, a estimé hier à Alger le directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub.

"*La loi de finances 2022 permet l'introduction des banques ou établissements financiers en Bourse sans l'autorisation du gouverneur de la Banque d'Algérie. Il s'agit-là d'un coup de starter de la part des autorités publiques pour encourager les entreprises, pas uniquement du secteur financier, à entrer en Bourse. C'est aussi un signal fort en direction des entreprises relevant des secteurs public et privé*", a indiqué M. Benmouhoub à la chaîne III de la Radio algérienne.

Rappelant que le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahamane avait annoncé l'introduction en Bourse de deux banques publiques en 2022, et que deux petites et moyennes entreprises (PME) du secteur privé avaient déposé des demandes d'accès à la Bourse d'Alger, M. Benmouhoub a, ainsi, indiqué qu'"*au moins 4 à 5 entreprises pourraient éventuellement faire leur entrée en Bourse en 2022*".

Il a ajouté que "*quelques sociétés privées issues de l'Ansej (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, Anade actuellement, Ndlr) se préparent aussi à adhérer à la Bourse*".

Par ailleurs, M. Benmouhoub a tenu à affirmer que "*le financement à travers la Bourse s'adresse à toutes les entreprises quels que soient leurs secteurs d'activité et que la Bourse pourrait être effectivement un maillon fort dans le financement des entreprises à moyen et long terme*".

Concernant l'introduction des startups en Bourse, M. Benmouhoub a rappelé que 65 projets ont été financés par le Fonds spécial "Algeria Startup Fund" (ASF) depuis sa création en octobre 2020, précisant que le "*marché boursier dédié à ce genre d'entreprises est en préparation et pourrait être effectif d'ici trois à quatre années*".

R. E.

CRÉATION DE MICRO-ENTREPRISES

Associer les élus locaux à l'élaboration de la cartographie des activités

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat, a indiqué que les élus locaux à travers les différentes wilayas du pays seront à l'avenir associés à l'élaboration de la cartographie des activités pour l'approbation du financement des porteurs de projets et la création de micro-entreprises.

Diafat a précisé que "*cette démarche visant à associer les élus locaux (présidents des assemblées populaires communales et des assemblées populaires de wilaya) part du principe selon lequel ces responsables sont les mieux placés pour connaître la réalité des besoins de leurs régions, la nature de l'activité des micro-entreprises dans leurs communes*".

Au vu de la "*vaste étendue géographique de l'Algérie, chacune de ses régions a ses propres spécificités auxquelles il faut adapter la nature de l'activité des micro-entreprises selon les besoins du marché en vue de promouvoir l'économie nationale*", a soutenu le ministre.

M. Diafat a, dans ce cadre, mis l'accent sur l'importance des micro-entreprises dans la construction de l'économie nationale, faisant remarquer que la plupart des pays aux économies prospères dépendent à 40% des micro-entreprises.

Le ministre délégué a mis en avant, à cet effet, la stratégie adoptée par son secteur qui assure un accompagnement aux jeunes promoteurs de micro-entreprises dont ils bénéficient, durant cinq (5) années, grâce aux agences d'appui, et ce, a-t-il dit, "*à travers le refinancement, l'octroi de crédits d'exploitation et l'établissement de liens solides fondés sur la franchise et l'honnêteté*".

Dans ce sillage, M. Diafat a souligné l'impératif de "*renoncer aux pratiques révolues et de conjuguer les efforts pour bâtir une Algérie nouvelle*". Evoquant la situation des micro-entreprises en Algérie, le ministre a fait état de 70 % d'entreprises en difficulté, tandis que 30 % ont réussi, d'où la nécessité d'encourager leurs entrepreneurs, s'engageant à les accueillir et à les accompagner davantage dans leurs activités avec des entreprises publiques ou étrangères.

A noter que le ministre délégué chargé de la Micro-entreprise présidera, lors du deuxième jour de sa visite de travail, l'ouverture du salon régional des micro-entreprises au niveau du complexe sportif 1er-Novembre au chef-lieu de wilaya.

Organisée sous le slogan "Vers une économie alternative", cette édition verra la participation des exposants issus de dix (10) wilayas.

R. R.

BOYCOTT DES ASSISES DE LA SANTÉ

La liste risque de s'allonger

La liste des boycotteurs risque de s'allonger. En effet le Conseil de l'ordre national des pharmaciens et le Syndicat national des pharmaciens d'officine semblent se diriger vers cette option...

PAR IDIR AMMOUR

Prévues pour les 8 et 9 janvier prochains, les assises nationales de la santé divisent les praticiens. D'un côté, on retrouve les favorables à ces assises, de l'autre les boycotteurs au nombre pour l'heure de 8 syndicats de la santé qui rejette l'invitation. En effet, ces syndicats regroupés dans une coalition, ont décidé de ne pas prendre part aux assises. Ils avouent ne pas voir "*l'utilité de telles rencontres, que ce soient les assises nationales ou les assises régionales les précédant*". A noter que l'option de boycott de ces syndicats a été prise, après avoir rencontré le ministre de la Santé, plusieurs fois pour certains, mais sans que des résultats concrets n'aient été obtenus, selon eux. Cependant, la liste des boycotteurs risque de s'allonger encore. En effet le Conseil de l'Ordre national des pharmaciens et le Syndicat national des pharmaciens d'officine semblent se diriger dans la même direction. Les deux organisations, qui ne voient pas l'intérêt de ces assises en l'existence d'une loi sanitaire, annonceront prochainement leur décision. "*Pour le moment, nous n'avons pas encore tranché définitivement mais nous ne comprenons pas l'intérêt de ces assises*", a déclaré Messaoud Belambri, le président du Snapo. Ce dernier a expliqué sur les colonnes d'un quotidien national que l'on "*organise des assises lorsque nous avons besoin de réformer la loi sanitaire, tandis que chez nous, la loi existe, elle est nouvelle et une centaine de textes réglementaires attendent leur promulgation. Alors, au lieu de mettre en place les textes d'application de cette loi, ce que nous revendiquons, nous étions surpris par l'organisation de ces rencontres sur la réforme du système de santé*". A rappeler au passage que trois assises nationales ont été organisées depuis 2011. Le Snapo dit contester également la "*participation de micro-organisations, qui n'ont aucune représentativité ni légitimité réglementaire, à ces rencontres qui sont censées débattre de l'avenir de notre système de santé*". Le Snapo, se demande : "*On ne comprend pas encore l'objectif caché derrière ces assises ? On se pose beaucoup de questions et nous n'avons aucune visibilité*", a déclaré de son côté M. Belambri, qui compte annoncer cette semaine, avec le Conseil de l'ordre des pharmaciens, leur position vis-à-vis de cette rencontre. "*La CNSS, pour sa part, consciente d'une réforme profonde du système de santé attendue par tout le monde depuis de longues années et ordonnée par le président de la République, demande, qu'au lieu d'aller vers ces rencontres nationales, il faut plutôt l'application de la loi sanitaire de 2018, à travers la promulgation de ses textes d'application*", a souligné la coalition dans son communiqué.

I. A.

VICTIMES DU COVID

Le bilan des personnels de la Santé s'alourdit

PAR ROSA CHAOUI

La 4e vague de l'épidémie du coronavirus en Algérie continue de faire des victimes auprès des personnels de santé. Le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), le docteur Lyes Merabet dévoile le nouveau bilan.

Dans un entretien accordé au quotidien national *Echaa*b, Dr Merabet revient sur le bilan des victimes auprès des personnels de la santé depuis l'apparition de l'épidémie en Algérie, déplorant également de nouvelles victimes depuis le début de la 4e vague.

Selon lui, le secteur de la Santé déplore pas moins de 443 décès parmi les employés du secteur privé et public. Le tiers de ces victimes a été déploré dans le corps des médecins, précise le même intervenant.

Concernant le nombre des cas de contaminations enregistrées parmi les personnels de la Santé, le docteur Merabet indique que son syndicat a dénombré "*environ 20.000 cas de coronavirus parmi les professionnels, dont des cas légers, moyens et graves ayant même conduit à la mort*".

Pour lui, ce bilan "très important par rapport à ce qui s'est passé et qui se passe dans tous les pays". Par conséquent, il appelle les autorités compétentes "*à traiter sérieusement la situation dans les hôpitaux et les conditions de travail des professionnels de santé*".

Durant la semaine dernière, le secteur sanitaire a déploré "*4 nouveaux décès, dont deux pas encore confirmés au Covid-19*", indique le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique.

Il s'agit, selon l'intervenant, d'une femme médecin à Blida, décédée alors qu'elle était enceinte, de deux autres femmes médecins au CHU de Kherrata à Béjaïa et d'un chirurgien à Bordj-Menaïel à Boumerdès.

À ce propos, Dr Merabet lance un appel aux personnels du secteur sanitaire à faire preuve de vigilance et de prudence pour éviter toute catastrophe et perte de vie, en particulier ces derniers jours en raison de la hausse des contaminations..

R. C.

REFUS D'ACCUEILLIR DES PATIENTS DANS LES HÔPITAUX

Nouvelle mise en garde de Benbouzid

Alors que le bilan du coronavirus poursuit sa hausse avec de nouveaux cas d'Omicron ; le ministre de la Santé lance une nouvelle mise en garde aux directeurs des hôpitaux. En effet, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a réuni en visioconférence, lundi 3 janvier, les directeurs des établissements hospitaliers ; avec lesquels il a évoqué plusieurs points dont celui, du refus d'accueil des malades.

Pour éviter la saturation des hôpitaux, le professeur Benbouzid a donné des instructions pour libérer des lits au niveau des établissements hospitaliers de manière progressive et en fonction de la situation épidémiologique de chaque wilaya.

Il a aussi insisté sur le bon fonctionnement de certains services médicaux de grande importance, à l'instar de la gynécologie et l'obstétrique, la réanimation, la chirurgie générale, les urgences et la pédiatrie.

Lors de la même réunion, le ministre de la Santé a critiqué une nouvelle fois le refus de certains établissements hospitaliers d'accueillir des patients sous prétexte d'indisponibilité de places.

"*Des mesures nécessaires seront prises à l'encontre de ceux dont la responsabilité est établie*", a-t-il mis en garde, ajoutant "*ces directeurs doivent, dans des cas exceptionnels, prendre attache avec d'autres hôpitaux pour assurer un lit pour le patient concerné, tout en prenant en charge son transport en ambulance*".

Il faut juste espérer que ces directives fermes soient prises en considération et non prises par dessus la jambe comme on nous a habitués.

PANDÉMIE SANITAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Un million de cas en une journée

Les États-Unis ont enregistré, lundi 3 janvier, 1 million de cas positifs de Covid 19, selon l'université John- Hopkins. Depuis le début de la pandémie de Covid 19, en novembre 2019, c'est le nombre de cas le plus élevé jamais enregistré au monde. L'université John- Hopkins, qui suit l'évolution de la pandémie dans tous les pays, a annoncé l'enregistrement d'un million de cas positifs aux États-Unis en une journée. Le pays connaît depuis trois semaines une cinquième vague accentuée par les variants Omicron et Delta. Sur l'ensemble du continent américain, le nombre de cas a dépassé les 100 millions dont la moitié aux États-Unis, selon l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS). Plusieurs pays européens, dont la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, connaissent une hausse sensible du nombre de cas confirmés de Covid 19. "*En moyenne, sur les sept derniers jours, plus de 167.000 personnes ont été contaminées avec des pics quotidiens parfois au-delà des 200.000. Face au raz-de-marée du variant Omicron, les députés français ont entamé lundi (3 janvier), dans une ambiance houleuse, l'examen du projet de loi transformant le pass sanitaire en pass vaccinal*", précise le journal français *20 Minutes*. La France, la Russie, la Grande-Bretagne, le Brésil, l'Inde et les États-Unis ont dépassé la barre de plus de 10 millions de cas de contamination depuis le début de la pandémie. Paradoxalement, ces pays enregistrent les taux les plus élevés de vaccination comparés à d'autres pays notamment en Afrique.

R. N.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JUSTICE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE ET DE LA RÉINSERTION

ETABLISSEMENT DE REEDUCATION ET READAPTAION D'AIN OUESSARA

NIF : 411004001017110

وزارة العدل

المديرية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج

مؤسسة إعادة التربية و إعادة التأهيل عين وسارة

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics ,et délégations de service public , l'établissement de rééducation et réadaptation D'Ain Ouessara informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres national ouvert n°01/2021 portant fourniture de denrée alimentaire au profit de l'établissement de rééducation et réadaptation D'Ain Ouessara en :

- Lot n°01 : Alimentation Générale.
- Lot n°02 : lait et dérivés.
- Lot n°03 : Fruits et Légumes fraîches.
- Lot n°04 : Viandes rouges Fraîches.
- Lot n°05 : Farine panifiable.
- Lot n°06 : Œufs.
- Lot n°07 : Viandes blanches Fraîches.
- Lot n°09 : Pain ordinaire et gâteaux.
- Lot n°10 : Pâtes.

qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement A entreprise suivante comme suit :
L'analyse des offres conformément aux critères de choix prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

Entreprise	LOT	Montant Maximum de l'Offre	Observation
SNC METNA ET FRERES NIF : 000715004687171	Lot n°01	46 084 676.50 DA	Moins disant
MERABET AHMED NIF : 172380700199146	Lot n°02	20 094 802.50 DA	Moins disant
TALARAHMA KAMEL NIF :196916420178516	Lot n°03	21 206 581.50 DA	Moins disant
AICHOUNE BOUALEM NIF 180103501670118	Lot n°04	9 547 900.00 DA	Moins disant
SARL EL IKHLAS NIF 000414042269845140 02	Lot n°05	9 533 720.00 DA	Moins disant
SARL IKRAM EL NOUR NIF 000416096823855	Lot n°06	6 013 312.00 DA	Moins disant
SARL IKRAM EL NOUR NIF 000416096823855	Lot n°07	22 550 139.50 DA	Moins disant
/	Lot n°09	/	INFRICTURE
SNC METNA ET FRERES NIF : 000715004687171	Lot n°10	5 445 640.00 DA	Moins disant

Les soumissionnaires désirant connaitre des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher aux services de l'économat de l'établissement de rééducation et réadaptation D'Ain Ouessra au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première publication de cet avis,

Conformément aux dispositions de l'article 82 ET 182 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et délégations de service public , Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission sectoriel des marchés du Ministère de la Justice, sis à 23, Rue Taleb Abderrahmane, Bab El Oued - Alger, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse nationale.

Midi Libre n° 4419 - Mercredi 5 janvier 2022 - Anep 2216 000 136

MIDI

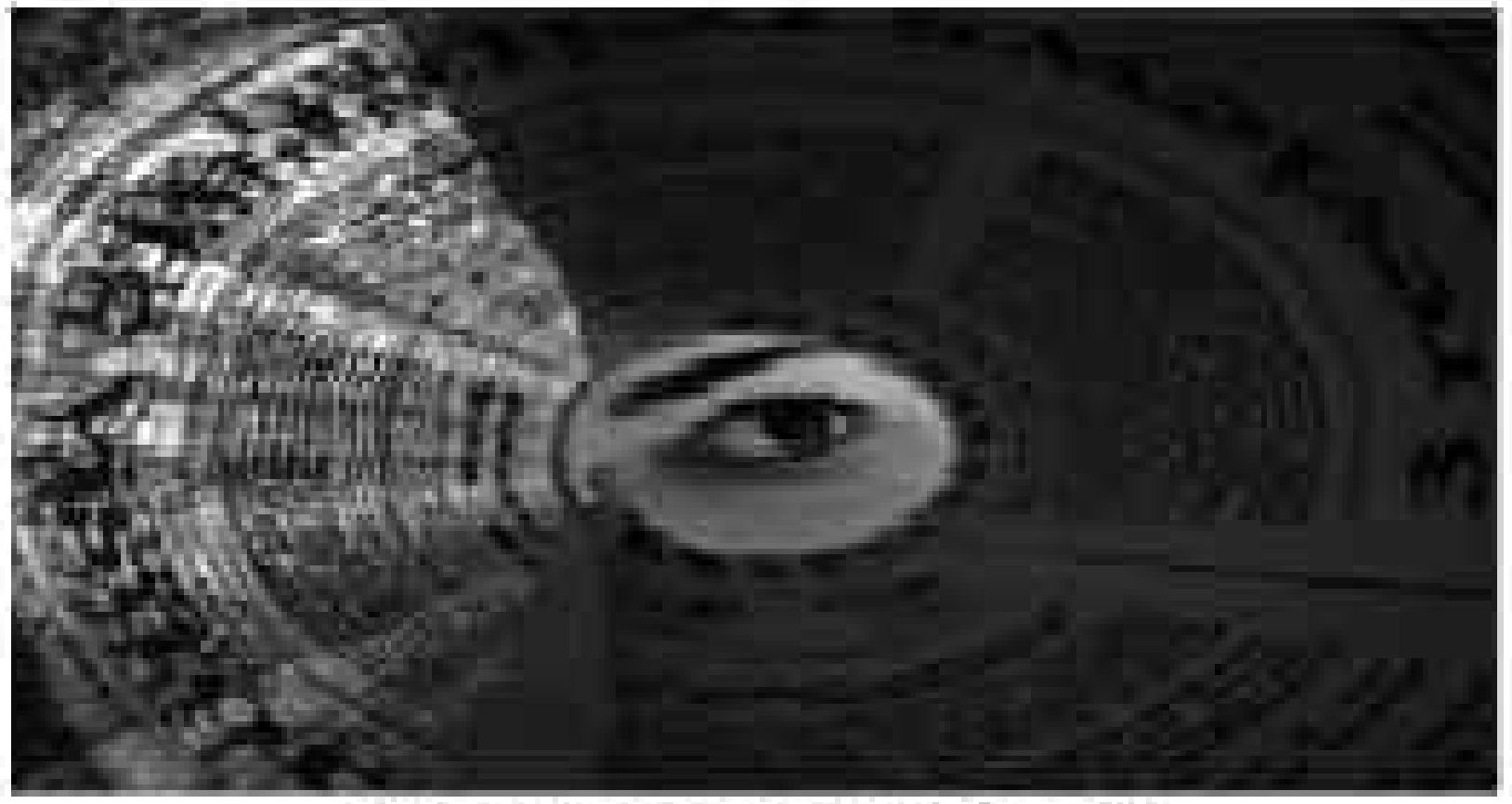

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MICRO-ENTREPRISES

Plus de 57 milliards DA affectés au remboursement des dettes

En raison de la situation économique difficile induite par la crise sanitaire pandémique mondiale, les aléas climatiques, les catastrophes naturelles ainsi que la dégradation de l'environnement économique, de nombreuses micro-entreprises nécessitent une assistance financière pour pouvoir continuer à exercer.

Le montant des aides financières affectées au remboursement des dettes des micro-entreprises en difficulté s'élève à 57 milliards DA, a annoncé le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat. Invité du forum de la Radio algérienne, Diafat a précisé que la prise en charge financière des micro-entreprises en difficulté se fait au cas par cas dans le cadre des séances hebdomadaires tenues par la commission de garantie composée des représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes promoteurs et de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade). La commission de garantie examine près de 500 dossiers par semaine concernant les propriétaires des entreprises en difficulté en raison de la détérioration de leur matériel, victimes de catastrophes naturelles ou atteints de maladies les empêchant d'exercer normalement leur activité. A propos des propriétaires des micro-entreprises en difficulté ayant procédé à la vente de leurs matériels, le ministre délégué a indiqué que le Fonds de caution procède dans ce cas à l'achat des crédits de cette catégorie auprès de la banque pour que les jeunes entrepreneurs puissent s'acquitter de leurs dettes par tranche pendant une période allant jusqu'à dix ans afin de poursuivre leur activité. L'activation de la commission de garantie a permis d'éviter les poursuites judiciaires à l'encontre des jeunes entrepreneurs en vue d'encourager la création des micro-entreprises. La commission achèvera d'ici à deux semaines l'étude des dossiers des micro-entreprises en difficulté dans les wilayas du Grand Sud, selon le ministre. Diafat a rappelé que 70 % des micro-entreprises sont en difficulté à cause de plusieurs raisons, notamment les conditions économiques et sanitaires mondiales tandis que 30 % exercent leurs activités normalement dans différents secteurs. Dans le même cadre, le ministre a appelé les jeunes entrepreneurs à constituer des entreprises communes (Groupes) pour créer une valeur ajoutée et augmenter les gains, notamment dans le domaine agricole et les industries de transformation. Ce genre de regroupement permettra de tirer profit du financement de l'Anade pouvant dépasser 10 millions de dinars.

Evoquant les réalisations des jeunes entrepreneurs dans les différents coins du pays, Diafat a annoncé la création prochaine d'une zone à Tamanrasset composée de 15 micro-entreprises spécialisées dans la transformation de la mangue outre des micro-entreprises de production du sel et de l'exploitation des mines d'or. Concernant le lancement d'un salon international des micro-entreprises en Algérie, il a estimé que ce Salon sera une occasion pour présenter les micro-entreprises fleurissantes en Algérie dans les différents secteurs, ajoutant que cette manifestation accueillera des bailleurs de fonds nationaux et étrangers pour les rapprocher aux jeunes entrepreneurs.

R. E.

OPEP+

Le comité technique conjoint examine l'évolution du marché pétrolier

Le Comité technique conjoint (JTC) de la Déclaration de coopération (DoC) signée par les membres de l'Opep et non Opep (Opep+), a tenu sa 58e réunion, par vidéo-conférence, pour examiner les conditions du marché mondial du pétrole, a indiqué l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Cette réunion a précédé la 36e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'application de l'Accord Opep+ (JMMC) et la 24e réunion ministérielle regroupant les membres de l'Opep et non-Opep, prévues pour mardi, a précisé l'Opep dans un communiqué publié sur son site web.

Cité dans le communiqué, le secrétaire général de l'Opep, Mohammad Sanusi Barkindo a souligné "*la nécessité de rester très agile et adaptable à la situation du marché pétrolier en constante évolution*". "*En effet, cela a été la manière opérée par les pays signataires de la DoC pour faire face à la dynamique volatile du marché du pétrole tout au long de la pandémie*", a-t-il souligné. Barkindo a également indiqué que "*l'approche flexible*" de la DoC a contribué à donner un sentiment supplémentaire de stabilité, de réassurance et de continuité au marché et aux investisseurs malgré les incertitudes persistantes.

En référence au rapport mensuel de l'Opep sur le marché pétrolier, le Sg de l'Opep a noté que la demande mondiale de pétrole devrait atteindre 100,6 mb/j en 2022, dépassant les niveaux d'avant la pandémie. Il, a, d'autre part, mis en avant, le rôle "*déterminant*" du Comité technique conjoint dans le soutien des efforts visant à parvenir à un marché pétrolier stable et durable au profit de toutes les parties prenantes de l'industrie. La 24e réunion ministérielle des 23 pays de l'Opep+, dont l'Algérie, se tiendra mardi après-midi, afin d'examiner la situation du marché pétrolier international et ses perspectives d'évolution à court terme. Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, avait affirmé que l'Opep et ses alliés examineront, lors de cette réunion, toutes les options, y compris la baisse de la production, suite aux derniers développements sur le marché liés notamment à la propagation du variant Omicron du coronavirus. Les membres de l'alliance Opep+ seront extrêmement attentifs aux développements récents sur le marché, notamment pour ce qui est de l'impact potentiel de la nouvelle vague de contaminations sur la consommation mondiale de pétrole et pour ce qui est de la mise prochaine sur le marché d'importants volumes en provenance des stocks pétroliers stratégiques, selon Arkab. Suite à la 19e réunion de l'Opep+ en juillet dernier, et depuis début août, les producteurs de l'Opep+ augmentent leur production chaque mois de 400.000 barils par jour, jusqu'à l'annulation complète du quota de réduction restant, estimé à 5,8 MBJ.

Les cours du pétrole étaient en hausse ce matin. Le prix de baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars prenait 1,39 % à 78,85 dollars tandis que le WTI, pour livraison en février, gagnait 1,26 % à 76,16 dollars.

R. E.

COMMERCE ILLICITE

Lutte des Douanes contre la contrebande

Le directeur général des Douanes algériennes Noureddine Khaldi a affirmé à partir de la wilaya de Tébessa que le corps constitué qu'il dirige "*guette toutes les tentatives de contrebande qui rongent l'économie nationale*". Lors d'un point de presse tenu au niveau du poste frontalier Bouchebka dans la commune d'El Houidjbet, Khaldi a indiqué que les Douanes algériennes "*veillent en coordination avec les autorités locales civile et sécuritaire dont les unités de l'Armée nationale populaire, la police, la gendarmerie nationale et les brigades de gardes-frontalières à affronter toutes tentatives de contrebande le long de la bande frontalière Est du pays*", soulignant que "*le commerce illicite ronge l'économie nationale*". Le directeur général des Douanes algériennes a également ajouté que "*les hautes autorités du pays accordent une importance cruciale aux échanges commerciaux avec les pays voisins et œuvrent à les encourager et mettre en place un climat propice afin d'en augmenter la valeur, consolider la balance commerciale et sortir de l*a dépendance à l'égard des hydrocarbures". Khaldi a mis l'accent sur l'importance du poste frontalier de Bouchebka qui figure parmi les plus importants du pays et connaît une grande dynamique en matière d'échanges commerciaux lui valant un intérêt capital de la part des autorités centrales.

Sur site, le responsable des Douanes algériennes a donné des instructions en vue d'accélérer et de faciliter les procédures douanières devant les opérateurs économiques et investisseurs et d'adhérer à la démarche du gouvernement dans l'encouragement du commerce extérieur et le développement des échanges avec les pays voisins, ainsi que le recours au système de transbordement permettant de faciliter le transfert des marchandises d'un moyen de transport à un autre.

Après avoir suivi des explications sur l'activité de ce poste qui a enregistré en 2021 une augmentation des échanges commerciaux (import et export) et des recouvrements de droits douaniers comparativement à 2020 et 2019 en dépit des mesures de fermeture liées à la pandémie du Covid-19, le directeur général des Douanes algériennes a salué les efforts déployés par les services des douanes au niveau de ce poste. Noureddine Khaldi a souligné à l'occasion qu'il compte sur les autorités locales pour renforcer les autres postes frontaliers de la wilaya de Tébessa, notamment celui de Bouchebka, afin d'en assurer sa réhabilitation, son équipement et rattraper les manques en matière d'aires réservées aux containers destinés à l'exportation ou l'importation, tout en insistant sur la vérification impérative de la qualité des marchandises en vertu des lois en vigueur. Le directeur général des Douanes algériennes poursuivra mardi sa visite dans la wilaya par la visite de l'inspection divisionnaire des douanes de la commune de Bir el-Ater, avant de tenir une rencontre avec des investisseurs et opérateurs économiques locaux.

R. E.

MALADIES CHRONIQUES DE L'INTESTIN

Tout savoir sur la maladie de Crohn

La maladie de Crohn est une maladie inflammatoire chronique du système digestif. Évoluant par poussées, elle touche préférentiellement les sujets jeunes, mais peut survenir à tout âge. Ses causes restent en partie mystérieuses. Ses symptômes sont variés mais essentiellement digestifs (diarrhées, douleurs abdominales…).

Un suivi et un traitement adapté permettent aux patients de vivre normalement et de réduire le risque de complications. Avec environ un million de personnes atteintes en Europe dont environ 90 000 en France, la maladie de Crohn est la plus fréquente des maladies inflammatoires chroniques intestinales (MICI). L'autre MICI est la rectocolite hémorragique. Bonne nouvelle pour les patients, sa prise en charge actuelle permet à nombre d'entre eux de mener à bien leurs projets de vie, qu'ils soient d'ordre personnel ou professionnel.

Qu'est-ce que la maladie de Crohn ?

La maladie de Crohn est une inflammation chronique de la paroi du tube digestif. Elle peut toucher n'importe quelle portion du tube digestif depuis la bouche jusqu'à l'anus, mais dans 95 % des cas les zones inflammatoires se situent préférentiellement dans l'iléon (partie terminale de l'intestin grêle), le gros intestin (colon) et/ou l'anus. L'inflammation est segmentaire (des segments de tube digestif atteints alternent avec des segments sains) et volontiers asymétrique par rapport à l'axe longitudinal du tube digestif.

Cette MICI (pour Maladie inflammatoire chronique de l'intestin) débute préférentiellement chez l'adulte jeune entre 20 et 30 ans, voire à l'adolescence ou dans l'enfance (5 enfants sur 100 000/an), mais elle peut aussi débuter plus tard, chez l'adulte d'âge mûr. Son évolution par poussées successives entrecoupées de rémissions de durées variables est caractéristique. Environ 30 % des patients font une poussée unique. Chez les autres, l'histoire naturelle de la maladie évolue vers une aggravation des lésions au fil des poussées, provoquant à la longue des dégâts définitifs des intestins et des complications.

Des causes en partie mystérieuses

L'origine de la maladie, multifactorielle, est encore inconnue. Mais plusieurs facteurs pourraient favoriser sa survenue : Des facteurs génétiques : La maladie de Crohn pourrait survenir préférentiellement chez des individus ayant des prédispositions génétiques, de nombreux gènes -dont le gène NOD2/CARD15- ayant récemment été identifiés comme associés à la maladie.

Des facteurs immunologiques : Elle pourrait aussi résulter d'une réaction immunitaire anormale suite à un dérèglement de la flore intestinale.

Des facteurs environnementaux : ce dérèglement de la flore intestinale pourrait être favorisé par des facteurs environnementaux : hygiène excessive, alimentation riche en sucres raffinés, des infections bactériennes et fongiques…

Le tabagisme a une influence néfaste sur l'histoire naturelle de cette maladie, participant à son aggravation et à la fréquence des poussées. Son rôle dans la survenue de la maladie reste cependant discuté.

Des hypothèses qui demandent toutefois à être validées.

Les symptômes de la maladie de Crohn sont avant tout digestifs

La maladie de Crohn est le plus souvent responsable de symptômes qui perdurent et finissent par alerter :

Des signes généraux : une altération de l'état général avec amaigrissement, fatigue, fièvre, et chez l'enfant une cassure des courbes du poids et de la taille ;

Des signes digestifs : maux de ventre, diarrhées qui traînent malgré l'absence d'infection intestinale (les coprocultures sont négatives), fausses envies de déféquer, émissions de glaires et de sang en cas d'atteinte du rectum, et/ou, en cas de localisation ano-périnéale de la maladie, des douleurs anales avec saignements en allant à la selle liées à une fissure anale, des douleurs anales et une tuméfaction du périnée lié à un abcès du périnée ou un écoulement périnéal lié à une fistule périnéale.

Des manifestations extra-digestives : Plus rarement, ce sont des manifestations extra-digestives qui attirent l'attention : rhumatismes inflammatoires des articulations périphériques (arthrites) ou de la colonne vertébrale, atteinte inflammatoire de l'œil (uvéite), ou encore atteintes dermatologiques (érythème noueux, pyoderma gangrenosum, aphtes invalidants).

Il arrive parfois que la maladie de Crohn soit découverte de façon fortuite, à l'occasion d'une complication digestive aigüe, pouvant survenir précocement dans l'histoire de la maladie ou après des années d'évolution silencieuse : une occlusion intestinale survenant sur une sténose, une perforation intestinale responsable de péritonite ou d'abcès intra-abdominal, une fistule interne… Chez l'enfant atteint de maladie de Crohn, un tableau d'appendicite (en réalité lié à une atteinte de l'iléon) peut parfois révéler la maladie.

Le diagnostic est le plus souvent effectué lors d'une poussée. L'entretien clinique permet l'examen du patient et le recueil de ses symptômes. Au-delà de ce bilan initial, le médecin pourra recourir à des analyses de sang pour évaluer les effets de la maladie sur les reins, le foie, l'équilibre nutritionnel. Mais comme nous le précisait le Dr Jacques Corallo, hépato-gastroentérologue à Nice : "Le diagnostic est principalement déterminé par des visualisations endoscopiques et/ou des biopsies du côlon (ou gros intestin) et de l'iléon (partie extrême de l'intestin grêle)" (voir l'interview complète en cliquant ici). Plusieurs techniques d'imagerie du tube digestif sont utilisées pour mettre en évidence les lésions :

La coloscopie est principalement pratiquée devant des diarrhées chroniques. Elle permet d'examiner le colon, l'iléon terminal et de pratiquer des biopsies pour un examen anatomo-pathologique à la recherche de lésions évocatrices (granulome inflammatoire). En cas d'atteinte colique, le risque de cancer du côlon, plus élevé que dans la population générale, justifie une surveillance coloscopique régulière. L'entéroscanner et l'entéro-IRM ont remplacé le transit du grêle pour l'exploration de cette partie du tube digestif. "

L'entéro-IRM est aujourd'hui la technique de choix d'exploration de l'intestin grêle. D'une part, elle est très performante à la fois pour le diagnostic de maladie de Crohn (étude et mesure de l'épaisseur de la paroi intestinale, cartographie des lésions,...) et le bilan des complications (recherche d'abcès, fistules et sténoses). D'autre part il n'y a pas d'irradiation, un atout majeur chez des sujets souvent jeunes qu'il faut surveiller sur de nombreuses années", précise le Dr Denis Parienté, radiologue à Paris.

L'entérocapsule (ou capsule endoscopique ou vidéo-capsule) de l'intestin grêle est indiquée en cas de suspicion de maladie de Crohn lorsque la coloscopie et l'entéro-IRM n'ont pas montré de lésion et que l'entéro-IRM a éliminé toute sténose de l'intestin grêle qui contre-indiquerait la vidéo-capsule : un résultat normal à la vidéocapsule élimine le diagnostic de maladie de Crohn.

Le diagnostic et la prise en charge doit reposer sur une équipe pluridisciplinaire impliquant différents spécialistes en fonction des symptômes et/ou de l'âge du patient associés à la maladie (gastroentérologue, radiologue, rhumatologue, ophtalmologiste, chirurgien, pédiatre, etc.).

Evolution de la maladie de Crohn

Bien pris en charge, les patients mènent une vie quasi-normale (voir notre article "Maladie de Crohn, RCH... des maladies difficiles à vivre"). Mais avec le temps, certaines complications peuvent apparaître :

Des complications digestives : sténose intestinale (réduction du diamètre de l'intestin), fistules, fissures anales, dénutrition, anémie…

Des complications extra-digestives : pyodermite (avec ulcération douloureuse de la jambe), uvéite (œil rouge et douloureux), problèmes vasculaires (thrombose), d'autres maladies auto-immunes (polyarthrite rhumatoïde…), des troubles cognitifs (difficultés de concentration, troubles de la pensée, trous de mémoire, augmentation du risque de dépression et de troubles du sommeil).

Des répercussions psychologiques et professionnelles sont possibles du fait du caractère tabou et invalidant pendant certaines poussées.

Chez les plus jeunes : des retards de croissance, de puberté et des difficultés scolaires ont également été rapportées.

Enfin, on sait que ces patients présentent un risque de cancer colorectal plus important que la population générale. Des coloscopies régulières sont ainsi prévues pour détecter précocement un possible développement tumoral.

Plus rarement, certaines complications nécessitent une hospitalisation en urgence : occlusion intestinale (selles bloquées dans l'intestin à cause d'une sténose), péritonite, hémorragies digestives, appendicite aiguë, abcès… ●●●

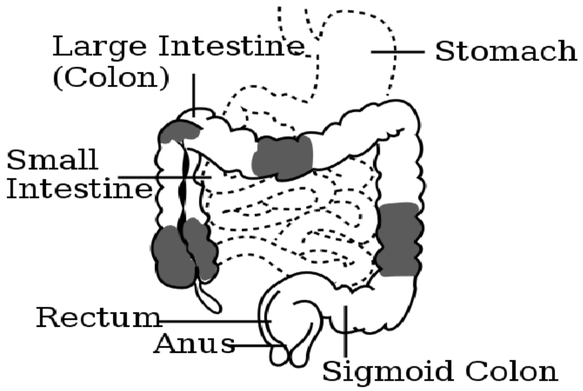

Crohn's Disease

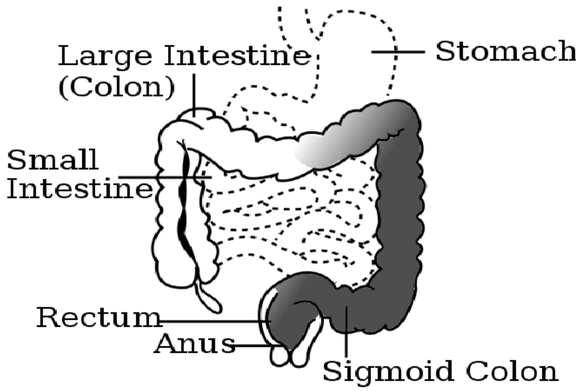

Colitis ulcerosa

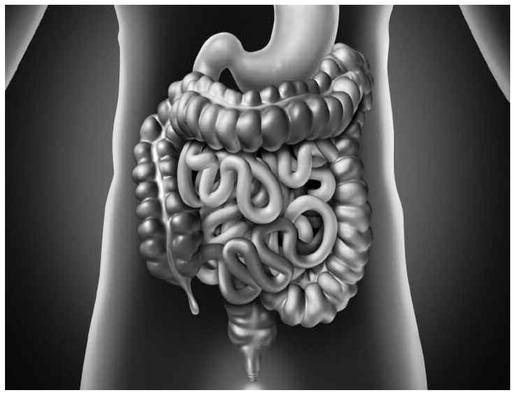

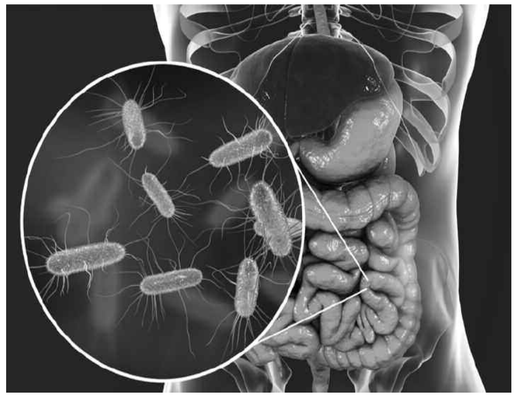

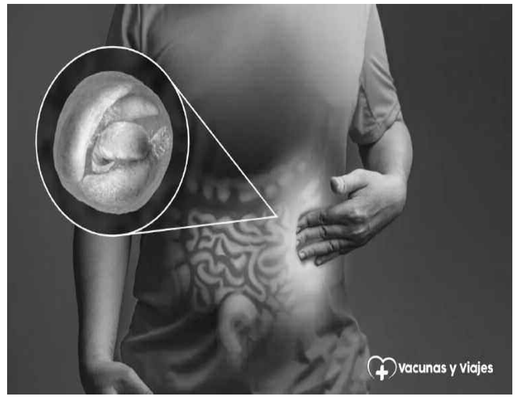

Le traitement de maladie de Crohn

Il n'existe pas de traitement curatif de la maladie de Crohn. Néanmoins, une prise en charge pluridisciplinaire permet de vivre normalement. Le traitement vise essentiellement à réduire les symptômes, calmer les poussées, prévenir les rechutes et améliorer la qualité de vie du patient. Pour cela, des mesures diététiques, médicamenteuses voire chirurgicales sont possibles.

Les mesures d'hygiène

Le traitement repose sur plusieurs approches, avec en premier lieu des mesures d'hygiène, et notamment l'arrêt du tabac, primordial. "Chez les fumeurs atteints de la maladie de Crohn, l'arrêt du tabac est extrêmement bénéfique : les poussées de la maladie s'espacent et deviennent moins sévères avec moins de complications. Il n'est pas rare qu'elles disparaissent. Arrêter le tabac aide à maintenir l'état de rémission. On peut souvent alléger les traitements et on a souvent moins besoin de recourir à la chirurgie", explique le Dr Guillaume Bonnaud, gastroentérologue à Cornebarrieu (Haute-Garonne). Un avis que partage Cécile, 35 ans, à qui l'on a diagnostiqué une maladie de Crohn à l'âge de 23 ans. "J'étais très fatiguée, j'avais perdu 9 kilos, je souffrais de diarrhées, de maux au ventre... Malgré le traitement, je faisais en moyenne trois crises par an. Je me doutais bien que le tabac n'était pas vraiment la meilleure idée pour mon Crohn, mais je fumais depuis l'adolescence et j'étais accro. A ma première grossesse, j'ai pourtant arrêté le tabac, pour mon bébé. Cela fait maintenant 8 ans : je continue à être suivie pour vérifier que la maladie n'évolue pas de manière silencieuse, mais je ne suis plus sous traitement. Le Crohn me laisse tranquille… je croise les doigts !".

Par ailleurs, éviter le stress est souhaitable. Car s'il n'est pas responsable de la maladie, il peut favoriser une poussée. Les associations de patients représentent à ce titre un soutien non négligeable.

Régime et plan diététique

Sur le plan alimentaire, les patients ne sont pas astreints à un régime particulier en période de rémission, les recommandations étant d'avoir une alimentation équilibrée. Pendant les poussées en revanche, les médecins conseillent un régime sans fibre (éviter les fruits et légumes, la farine…), sans lait (mais avec yaourts et fromages) et sans polyols (tels que le sorbitol et autres édulcorants présents dans les sodas, gâteaux, bonbons, confitures… dits "sans sucre") afin de limiter les douleurs, la diarrhée et le risque d'occlusion. Les poussées sévères avec dénutrition peuvent nécessiter une alimentation assistée.

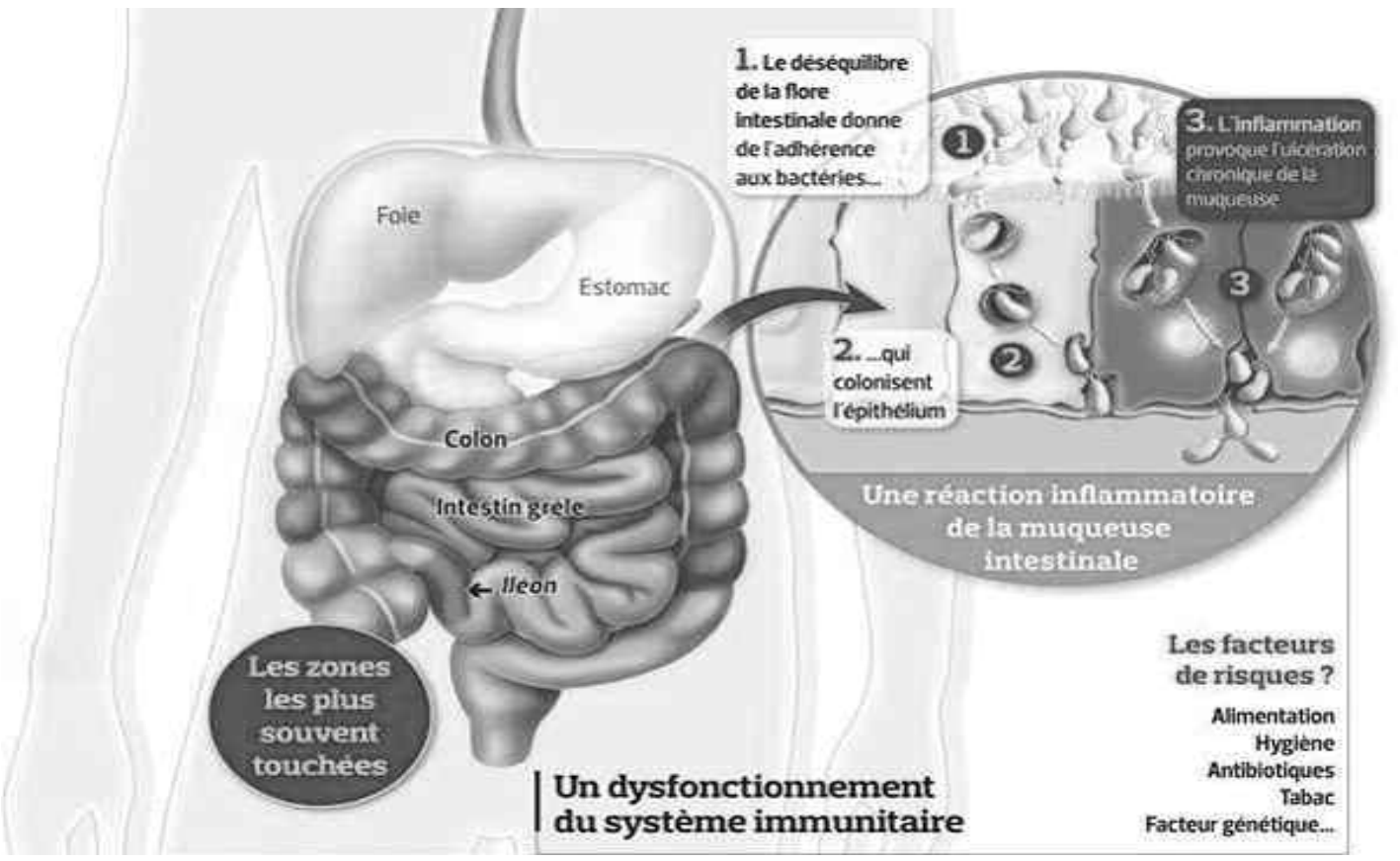

Le traitement médicamenteux

Le traitement médicamenteux, qui a récemment amélioré la qualité de vie de nombreux patients, cherche à repousser le recours à la chirurgie. Les médecins ont à leur disposition différentes classes thérapeutiques :

Les anti-inflammatoires : dérivés salicylés :

Les corticoïdes à action topique :

Les corticoïdes sytémiques : ®) ;

Les immunosuppresseurs : " On s'oriente actuellement vers un traitement précoce par immunosuppresseurs et anti-TNF dans les formes graves d'emblée et dans les formes qui présentent des facteurs péjoratifs d'évolution, explique le Dr Guillaume Bonnaud. L'idée est de ne pas laisser la maladie évoluer à bas bruit pour éviter au maximum les complications et le recours à la chirurgie. Ces traitements sur plusieurs années justifient une surveillance régulière. L'observance est un facteur clé de l'efficacité de ces traitements. L'éducation thérapeutique peut représenter une aide précieuse." ;

Les biothérapies anti-TNF alpha :

Les antibiotiques :

Le fer : des comprimés de fer composent les carences liés à la maladie de Crohn responsable d'anémie.

Le traitement chirurgical

Si le traitement médicamenteux se révèle insuffisant, l'intervention d'un chirurgien est parfois nécessaire. La chirurgie peut traiter certaines complications, mais la maladie demeure présente. L'opération consiste à retirer les parties de l'intestin atteint de lésions. Cette opération peut être accompagnée d'une stomie, une ouverture temporaire de l'abdomen, afin de laisser le temps aux parties opérées de cicatriser. En cas de complications aiguës (perforation, sténose, fistule, hémorragie…), des gestes chirurgicaux d'urgence sont alors nécessaires.

L'ablation des parties lésées de l'intestin ne garantit pas l'absence de

récidives sur l'intestin restant.

Une fois le diagnostic posé, la maladie va nécessiter un suivi médical et des examens réguliers pour vérifier l'efficacité des traitements et l'évolution de la maladie. Il s'agit de bilan sanguin et d'endoscopies régulières, dont le rythme sera défini par votre médecin. Aujourd'hui, les traitements permettent à une très grande majorité de malades de retrouver une vie quasi-normale. Pour limiter les poussées, il est conseillé d'arrêter de fumer, de suivre un régime équilibré et sans carences (voir un régime plus pauvre en fibres pendant les poussées pour ne pas accentuer les symptômes). Si vous êtes sous traitement immunomodulateur, vous devrez avertir sans délai votre médecin devant tout symptôme inhabituel ou nouveau inquiétant (fièvre…) et vérifier auprès de lui avant toute vaccination (certains vaccins sont contre-indiqués).

Pour les femmes, la maladie de Crohn n'empêche pas de tomber enceinte. Si vous avez un projet d'enfant, parlez-en à votre gastro-entérologue ou votre gynécologue. Certaines précautions vous assureront un bon déroulement de votre grossesse.

KHENCHELA, ZONES ENCLAVÉES DE LA COMMUNE DE KAÏS

Lancement prochain des projets de raccordement de l'AEP

Une enveloppe financière de 7,5 millions DA, a été allouée dans le cadre du programme communal de développement (PCD), pour la réalisation de trois projets liés au secteur des ressources en eau...

PAR BOUZIANE MEHDI

Des projets de raccordement et d'extension du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) seront prochainement lancés dans trois zones enclavées de la commune de Kaïs à Khenchela, a annoncé, jeudi 23 décembre, le chef de daïra, Abdelmadjid Benaissa. Ce dernier précisera dans une déclaration à l'*APS* qu'il a été "*procédé récemment à l'annonce de l'octroi final des marchés aux entreprises de réalisation concernées par la concrétisation de ces opérations affectées au bénéfice des habitants des mechtas de Kaf-Serrar, Sed-Foum El-Gueiss et Ouled Ali-Benlembarek dans la localité de Kaïs, en attendant le lancement des travaux en 2022*".

Une "*enveloppe financière, estimée à 7,5 millions de dinars, a été allouée dans le cadre du programme communal de développement (PCD), pour la réalisation de trois projets liés au secteur des ressources en eau, consistant en le raccordement des zones rurales de Kaf-Serrar et Ouled Ali-Benlembarek, en cette ressource vitale parallèlement à l'extension du même réseau vers la mechta de Sed Foum El-Gueiss*", a ajouté le même chef de daïra, qui a annoncé qu'au "*cours de la semaine prochaine, il est prévu de déterminer le lieu qui abritera le chantier de raccordement de la zone est du village d'Ouled Ali-Benlembarek au réseau d'approvisionnement en eau potable pour un coût évalué à 3,6 millions de dinars et un délai de réalisation fixé à six mois*", selon le cahier des charges établi. La seconde opération liée à l'extension du réseau d'AEP dans la région rurale de Sed Foum el-Gueiss, qui a mobilisé un montant financier estimé à 2,3 millions DA pour un délai de réalisation de quatre mois, sera entamée au début du mois de janvier 2022, a encore souligné le même responsable.

"*Le mois de janvier en cours sera marqué aussi par le coup d'envoi du projet de réalisation du réseau d'AEP de la mechta Kef-Serrar*", a affirmé le chef de daïra, notant que la concrétisation de cette nouvelle action, dans un délai de deux mois, a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière dépassant 1,6 million de dinars.

L'objectif de la "*programmation de ces opérations est de raccorder les villages et les hameaux au réseau d'AEP et leur extension, la préservation de l'environnement et la santé publique ainsi que l'amélioration des conditions de vie de la population des zones d'ombre de la localité de Kaïs*", a ajouté M. Benaissa.

B. M.

BOUMERDES, 4e ÉDITION DU SALON NATIONAL DES CLUBS VERTS

Participation d'une centaine de jeunes de 20 wilayas

Près d'une centaine de jeunes représentants 20 wilayas du pays prennent part à la 4e édition du Salon national des clubs verts ouverte, jeudi 23 décembre à Boumerdes, en présence des autorités locales et de représentants d'associations de la société civile et d'organismes concernés.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, qui s'étalera sur quatre jours, a été marquée par l'inauguration d'une exposition mettant en exergue des innovations et réalisations de jeunes dans le domaine de l'environnement et du recyclage des déchets.

Les jeunes participants à cet événement, abrité par la maison de l'environnement de Boumerdès, représentent différents établissements de jeunesse, éducatifs, universitaires et de formation, ainsi que des clubs verts et des organisations de la société civile activant dans le domaine de l'environnement et de la protection du milieu.

De nombreux étudiants adhérents à des clubs scientifiques qui se sont distingués en matière d'innovation et des lauréats de prix nationaux et internationaux, ont été honorés à l'occasion de l'ouverture de ce salon.

Organisé sous le slogan "Le recyclage des déchets, un pas pour le soutien de l'économie nationale" cet événement abordera des questions liées à la gestion des déchets ménagers et au recyclage ainsi que la contribution de cette activité à l'économie nationale.

Cette occasion a été, aussi, saisie pour honorer la chercheuse de l'Institut d'électronique de l'université M'hamed Bougara, Cherifi Amel, pour avoir assuré l'encadrement, à titre bénévole, d'un nombre d'étudiants relevant des clubs scientifiques de l'université dans leur projets innovants, ainsi que sa contribution aux préparatifs de l'organisation du premier colloque sur les startups, qui se tiendra prochainement.

Outre des activités de sensibilisation, des expositions sur les réalisations et les innovations de jeunes adhérents de clubs verts et d'associations environnementales et sur le recyclage des déchets, sont au menu de ce salon, qui prévoit aussi des visites guidées vers des pépinières relevant de la conservation locale des forêts et des excursions vers des monuments et sites réputés de la wilaya, dont la Casbah de Dellys, selon les organisateurs.

A cela s'ajoute la programmation d'une série de conférences portant sur différents thèmes liés, entre autres, aux techniques de l'animation environnementale et à la réalisation de projets associatifs dans le cadre de la protection de l'environnement, outre des ateliers de formation dans le domaine du recyclage, parallèlement à un concours sur le meilleur projet environnemental dans le domaine du recyclage.

Selon le directeur de la jeunesse et des sports, Djamel Zebdi, l'organisation de cet événement a pour objectif principal de "*faire connaître les clubs et les associations actifs dans le domaine, développer l'activité environnementale dans les établissements de jeunesse et faire la promotion des méthodes modernes en matière de recyclage des déchets, tout en sensibilisant la société sur l'intérêt économique de la valorisation des déchets ménagers*".

Ce salon, organisé par la direction de la jeunesse et des sports et la Ligue des activités culturelles et scientifiques des jeunes, en collaboration avec l'Office des établissements de jeunes de la wilaya (Odej), sera clôturé par la remises du prix du meilleur exposé et de la meilleure innovation.

APS

OUARGLA

Olympiades des activités de jeunes

Plus de 140 jeunes représentant plusieurs wilayas du pays participent aux olympiades des activités de jeunes, ouvertes l'après-midi du jeudi 23 décembre, à l'Institut régional de formation et de perfectionnement des personnels de l'éducation Fodil-El-Ouartilani à Ouargla.

Dans une allocation d'ouverture, le wali de Ouargla, Mustapha Aghamir, a mis en avant l'importance de cette manifestation qui constitue un rendez-vous d'échange de savoir-faire, de partage et de renforcement des liens de fraternité et d'amitié, en appelant les participants à faire preuve de fair-play.

La 4e édition de cette manifestation juvénile, placée sous le slogan "Jeunesse innovante de l'Algérie nouvelle", comprend un programme riche et varié composé de diverses compétitions et activités éducatives, culturelles et sportives, dont le Soroban (technique de calcul mental), la musique et les jeux d'échecs, selon les organisateurs.

Des expositions de créations de jeunes dans différents domaines, dont les énergies renouvelables, ainsi que des spectacles artistiques font partie du programme de ce rendez-vous qui s'étalera sur cinq jours (23-27 décembre).

Ces olympiades ont pour objectif d'accompagner les jeunes créateurs dans les domaines scientifiques et artistiques, de promouvoir la compétitivité entre eux, en plus de développer leur sens artistique et de créativité et de contribuer à l'ancrage de l'esprit de citoyenneté et des nobles valeurs de tolérance chez les générations montantes. S'inscrivant dans le cadre du calendrier des programmes retenus par le secteur de la Jeunesse et des Sports pour l'exercice 2021, la 4e édition des Olympiades des activités de jeunes sera sanctionnée par une remise des prix d'encouragement aux lauréats des différentes compétitions des meilleures œuvres et activités.

BECHAR

Ouverture d'un nouvel hôpital à Beni-Ounif

Un nouvel hôpital de 60 lits a été mis en service au chef-lieu de la daïra frontalière de Béni-Ounif à l'occasion de la célébration du 61e anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960, ont indiqué les responsables du secteur de la santé. La réalisation de ce nouvel établissement hospitalier, doté en équipements médicaux (radiologie, échographie, appareils de diagnostic, d'analyses médicales et autres) dans le cadre d'un programme d'équipement de plusieurs hôpitaux et centres hospitaliers de la wilaya avec un coût de plus de 300 millions de dinars, contribuera à améliorer la prise en charge des malades dans cette région frontalière. L'hôpital, baptisé du nom du chahid Mezrag Jelloul, permettra notamment de désengorger les établissements publics hospitaliers du chef-lieu de wilaya, notamment l'EPH Tourabi-Boudjemâa, qui prend en charge actuellement les malades nécessitant un suivi médical de longue durée, a-t-on souligné. Un autre hôpital de 120 lits est également en cours de réalisation au chef-lieu de la daïra d'Abadla.

APS

SOUDAN

Le Premier ministre civil annonce sa démission

L'économiste onusien devenu Premier ministre du Soudan Abdallah Hamdok a annoncé sa démission ce dimanche 2 janvier 2022 dans la soirée, après une nouvelle journée de manifestation durant laquelle au moins trois personnes ont été tuées.

Hamdok était revenu au pouvoir il y a moins de deux mois, dans le cadre d'un accord politique conclu avec les militaires.
Il a finalement annoncé dimanche sa démission, dans un discours télévisé à la nation. "*J'ai tenté de mon mieux d'empêcher le pays de glisser vers la catastrophe, alors qu'aujourd'hui il traverse un tournant dangereux qui menace sa survie […] au vu des conflits entre les composantes (civile et militaire) de la transition […] Malgré tout ce qui a été fait pour parvenir à un consensus […] cela ne s'est pas produit*", a-t-il notamment expliqué.
Mais en raison de la "*fragmentation des forces politiques et des conflits entre les composantes de la transition*", il ne voyait pas d'autre solution que de démissionner.

Cette démission ne surprendra pas les Soudanais. Hamdok avait menacé à plusieurs reprises de quitter l'accord politique conclu avec la junte, faute de consensus. Il avait eu du mal à convaincre des volontaires civils de venir le rejoindre pour former un gouvernement. Les Soudanais, dont nombreux ont encore manifesté ce dimanche, le voyait comme un "*traître*" qui aidait les militaires à "*faciliter le retour de l'ancien* régime". 3 personnes ont été tuées par les forces de sécurité, selon l'association de médecins proche du mouvement de contestation durant la journée de manifestations. Mais ni la répression, ni la démission d'Hamdok n'affaibliront la mobilisation qui ne s'arrêtera pas avant le départ des militaires et la reprise du contrôle de la transition par des civils. Dimanche, les forces de sécurité ont envahi l'hôpital principal de Khartoum à deux reprises. Ils cherchaient les révolutionnaires qui avaient été blessés et le personnel de santé qui les auraient soigné…

BURKINA FASO

L'armée repousse une attaque terroriste du GSIM

Des hommes armés ont attaqué samedi 1er janvier des positions des forces armées burkinabè dans la localité de Gomboro non loin de la frontière malienne, selon l'état-major général des armées. Dans la riposte et la contre-offensive, les forces armées burkinabè ont neutralisé 29 terroristes.
Une double attaque a visé les forces armées burkinabè à Gomboro, dans la province du Sourou. Le détachement de la gendarmerie a été la cible d'individus armés. Au même moment, c'est une position de l'armée qui subissait également une attaque. Selon des sources sécuritaires ces attaques simultanées sont l'œuvre de combattants du Groupe de soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM).
Après avoir riposté, les forces armées burkinabè ont lancé une contre-offensive. Plusieurs combattants du GSIM ont été tués. Un important lot de matériels de combat a été récupéré par les forces burkinabè. Plusieurs fusils d'assaut AK-47 et PKM, une quarantaine de chargeurs, un lance-roquette RPG7, une dizaine de motos, des radios pour la communication et des téléphones portables.
Les soldats burkinabè ont enregistré 11 blessés dans leur rang. Dans la même journée, d'autres combattants du GSIM ont effectué des tirs d'obus sur la base du régiment interarmées de Djibo, ces obus sont tombés en dehors du camp.

ÉTATS-UNIS

Biden fait du surplace pour le Moyen-Orient

Après son élection, Joe Biden promettait de mettre de l'ordre dans la politique américaine au Moyen-Orient. Près d'un an après, le Président américain n'arrve toujours pas à tenirtt ses promesses. Au lendemain de la prise de pouvoir de Joe Biden en janvier 2021, son secrétaire d'État Antony Blinken annonçait vouloir "*remettre à plat*" la politique américaine au Moyen-Orient.
L'ancien haut fonctionnaire français Pierre Conesa constate néanmoins que les lignes n'ont pas vraiment bougé. Les relations avec l'Arabie saoudite en sont un exemple probant.
Sur le Yémen également, les États-Unis de Biden ne sont toujours pas parvenus à brider Riyad et ses alliés dans leur guerre contre les Houthis.
Il en va de même pour le positionnement américain sur le conflit israélo-palestinien. La Maison-Blanche envisageait de tenir une politique plus dure vis-à-vis de la colonisation israélienne en Cisjordanie, mais celle-ci suit toujours son cours sans gênes venues de Washington.
À cette inertie diplomatique s'ajoute le chaotique retrait américain d'Afghanistan après 20 ans de présence. Les images, des fois inhumaines, de ce départ précipité et mal organisé, ont fait le tour du monde.
Les États-Unis sont certes revenus avec Téhéran à la table des négociations sur le nucléaire, mais celles-ci n'ont toujours pas portées de fruits.

Agences

RIYAD

Les Houthis auraient capturé un bateau émirati en mer Rouge

La coalition militaire dirigée par les Saoudiens et intervenant au Yémen a accusé, lundi, les Houthis d'avoir "capturé" un bateau battant pavillon émirati qui se dirigeait vers l'Arabie saoudite. De leur côté, les Houthis ont confirmé avoir saisi un navire transportant du "*matériel militaire et qui se livrait à des actes hostiles*".
Les Houthis ont saisi, lundi 3 janvier, un bateau en mer Rouge en affirmant qu'il transportait du "*matériel militaire*", mais l'Arabie saoudite dénonce un acte de "*piraterie*" des Houthis contre un navire contenant des équipements civils.
L'Arabie saoudite intervient au Yémen depuis 2015 à la tête d'une coalition militaire formée de pays musulmans pour appuyer les forces gouvernementales face aux rebelles houthis, soutenus par l'Iran.
Plusieurs détournements de bateaux ont eu lieu ces dernières années dans les eaux du Golfe et autour, accentuant les tensions.

Agences

DETTES EXTÉRIEURES DE L'ARGENTINE

Une souveraineté économique hypothéquée

L'Argentine et le FMI auraient entamé des négociations pour restructurer le montant total de la dette, estimé à 45.000 millions de dollars. Des postulats du FMI impliquant d'hypothéquer la souveraineté économique de l'Argentine...

L'Alliance du Pacifique est née en 2011 avec le Mexique, le Pérou, le Chili et la Colombie avec comme Etats fondateurs, les États-Unis et la Chine comme observateurs et l'Australie et le Canada comme futurs États associés. Elle représente actuellement 41 % du PIB de l'Amérique latine et 57 % de ses revenus étrangers et commerce avec un marché potentiel d'environ 230 millions de personnes.

La célébration à Santiago du Chili du XVe Sommet de l'Alliance du Pacifique a déjà jeté les bases pour incorporer le Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay) suivant la suivant la théorie kentienne de la - carotte et du bâton -, exposée par Sherman Kent dans son livre *Strategic Intelligence for North American World Politics* (1949).

La Banque centrale d'Argentine au rouge

L'acceptation par Mauricio Macri, l'ancien Président argentin, des postulats du FMI impliquait d'hypothéquer la souveraineté économique de l'Argentine, car après le décaissement du FMI d'environ 52.000 millions de dollars, il y aurait un retard pour l'actuel gouvernement de la dette dont les échéances pour 2021 sont estimées à environ 15.000 millions de dollars, un montant inabordable pour la Banque centrale d'Argentine qui aurait des réserves liquides d'environ 2.500 millions de dollars. L'Argentine, donc, et le FMI auraient entamé des négociations pour restructurer le montant total de la dette avec ladite agence, estimé à 45.000 millions de dollars.

Vers un taux de chômage dévastateur

Selon *BBVA Research*, l'inflation en Argentine atteindra des niveaux ionosphériques en 2021 (supérieurs à 50 %), ce qui entraînera une perte de compétitivité des produits argentins avec pour conséquence une restriction des exportations et une augmentation du déficit commercial qui conduira à un taux de chômage dévastateur de 20 % en 2021. De même, une inflation incontrôlée entraîne la perte de pouvoir d'achat des travailleurs et des retraités, la contraction de la consommation intérieure et la dissuasion de l'épargne et de la recherche de revenus en dehors des activités productives qui pourraient conduire à une désertification qui n'a pas pu satisfaire la demande de produits de base. *BBVA* précise que l'inflation va passer à 54 % en 2022.

Selon l'ex-directrine générale du FMI, Christine Lagarde, la "*force du dollar conjuguée à la faiblesse des prix des produits crée des risques pour les bilans et le financement des pays débiteurs en dollars*". L'on en déduit donc que les économies d'Amérique latine et des Caraïbes seront plus exposées à une éventuelle appréciation du dollar et au renversement des flux de capitaux associés, ce qui pourrait rééditer la "décennie perdue de l'Amérique latine" (décennie des années 80) aggravée par une augmentation notable de l'instabilité sociale, l'augmentation des taux de pauvreté et un grave déclin des libertés démocratiques.

La Chine et la Russie agacent l'Administration Biden

Au niveau géopolitique, l'administration Biden serait gravement préoccupée par la présence croissante de la Chine et de la Russie dans le pays en raison de l'approvisionnement en fournitures médicales dans le contexte de la pandémie sanitaire actuelle et surtout par la possibilité que la Chine installe une base militaire commune avec l'Argentine à Ushuaïa en échange d'un soutien financier chinois pour installer un gigantesque centre logistique dans la province de Terre de Feu.

Malgré le fait que le Président argentin, lui-même, aurait promis à l'envoyé spécial de Joe Biden, Juan González qu'"*il n'y aura pas de bases étrangères en Argentine*", les États-Unis utiliseront la stratégie kentienne de la "carotte et du bâton" pour faire pression sur le gouvernement argentin jusqu'à ce qu' il soit en mesure d'installer une base commune à Ushuaïa et ainsi contrôler le trafic de méga-conteneurs via le passage de Drake, une alternative au canal de Panama. Dans le cas où le gouvernement d'Alberto Fernández, l'actuel président argentin, ne serait pas sensible aux diktats de Washington, un "*coup d'Etat civil et militaire doux*" qui aurait les bénédictions de l'administration Biden et dont le premier aperçu serait les déclarations du porte-parole du groupe Clarin, via Marcelo Longobardi sur *Radio Mitre* (un journaliste, éditeur et animateur de radio argentin), ne serait pas exclu. Ce dernier a déclaré qu'"*un jour nous aurons une surprise car nous allons devoir formater l'Argentine de manière plus autoritaire pour gérer un tel désastre*".

Agences

CAN 2022 : SELON LA PRESSE ANGLAISE

L'Algérie jouera dans une "zone dangereuse du Cameroun"

Le prochain match de l'équipe d'Algérie de football au Cameroun, durant la Can-2022, s'avère être risqué concernany dangerosité de la zone, explique la presse britannique.

Si l'on se fie aux allégations de la presse britannique, l'équipe d'Algérie de football disputera la Coupe d'Afrique des nations dans une zone dangereuse du Cameroun. Dans son article dédié à ce propos, le journal britannique *Daily Mail* a évoqué les villes de Limbé et Douala, au sud-ouest de ce pays organisateur. C'est en tout cas ce que rapporte *Echorouk*. Dans ce sens, on indique que plusieurs équipes des groupes E et F jouent dans ces deux lieux. Lors de cette Can-2022, l'Algérie, la Côte d'Ivoire, la Guinée équatoriale et Sierra Leone seront concernés par ces deux villes. On mentionne également, le groupe composé de la Tunisie, le Mali, la Mauritanie et la Gambie. Dans le détail, les joueurs de Djamel Belmadi participeront aux trois rencontres dans la ville de Douala. Puis, un seul match aura lieu à Limbé. L'insécurité supposée de la zone revient au fait que l'armée camerounaise combat les séparatistes dans l'ouest et le sud-ouest du pays depuis 2016.

Quels risques pour les Fennecs d'Algérie ?

Dans ce sillage, la même source a fait référence à des événements tendus dernièrement dans le cadre d'un conflit ethno-linguistique. C'est à l'image du bombardement d'une école et de l'instauration d'un couvre-feu la nuit dans la ville de Limbé. D'ailleurs, lors de la révélation de la nouvelle mascotte de la Can-2022, Moala portait un gilet pare-balles.

Par conséquent, le journal britannique se serait attaché à noircir l'image du Cameroun, pays qui accueille la Can-2022 à laquelle participera l'Algérie, en termes de sécurité. Le *Daily Mail* a relayé des déclarations tenues par ce que ce média appelle des "*activistes politiques et des juristes*". Ces derniers résident en dehors du territoire de ce pays. C'est ce qu'a indiqué le quotidien national.

À son tour, la presse du Cameroun a réagi quant à la Can-2022 où l'Algérie entrera en lice le 11 janvier prochain. Ainsi, elle a dénoncé cette "*campagne médiatique occidentale*" et affirmé un point en particulier. C'est par rapport à leur pays situé en Afrique centrale. En clamant qu'ils "*vont organiser une célébration sportive immortelle dans l'histoire du football sur le continent. Et éblouira les fans de ce sport à travers le monde*".

MONDIAL ET CAN 2022

Bencheikh adresse un message à Belmadi

Dans le cadre des préparatifs de la Coupe d'Afrique des Nations au Cameroun, Djamel Belmadi et ses protégés se sont rendus la semaine dernière à Doha, au Qatar, afin d'entamer les entrainements.

À cet effet, le sélectionneur national a animé une conférence de presse, dans laquelle il a abordé plusieurs points et a dévoilé que d'autres joueurs, mise à part Belaili, Tougai et Benayada, ont été testés positifs à la Covid-19. Toutefois, le coach n'a pas révélé leurs noms.

Sur ce, l'ancien international algérien Ali Bencheikh, l'invité de la chaîne sportive *El Heddaf TV*, a tenu ce weekend, à répondre aux déclarations de Belmadi, lors de ladite conférence de presse. "*Je ne vois pas pourquoi Belmadi n'a pas révélé les noms des footballeurs qui ont été testés positifs au Covid-19. Ce n'est pas quelque chose de grave, c'est juste une maladie*", a-t-il déclaré.

"*En revanche, on voit bien les clubs européens dévoiler leurs joueurs affectés par ce virus. Bon, il a ses raisons et on les respecte*", ajoute Bencheikh.

"On a les meilleurs joueurs"

En outre, l'ex-joueur a fait savoir : "*Des joueurs des équipes africaines adverses sont également touchés par le Covid-19, on est donc dans la même situation. Nos joueurs malades ont leurs remplaçants. On doit s'adapter à ces circonstances et trouver des solutions*". Ce dernier, poursuit en disant: "*Notre équipe algérienne est la meilleure équipe africaine. Nous avons les meilleurs joueurs. C'est le moment d'en profiter afin d'apporter une autre Coupe d'Afrique et le plus de titres*". Par ailleurs, Ali Bencheikh a affirmé : "*Personnellement, la Coupe du Monde ne me surprend pas du tout, j'ai vu le niveau des équipes et je vous dis qu'on peut aller loin avec nos joueurs*"

Jijel : coup d'envoi du championnat national militaire inter-écoles de tir au PA

Le coup d'envoi du championnat national militaire inter-écoles de tir au pistolet automatique (PA) a été donné lundi à l'école d'application des troupes de marine (EATM) Ali Bennour de Jijel avec la participation de 20 équipes (dames et messieurs) des diverses régions, établissements et écoles militaires. Dans son allocution d'ouverture, le commandant de l'EATM, le général Ahmed Merzoug, a souhaité la bienvenue aux équipes participantes les invitant à faire montre de haut sens de compétitivité dans le respect du fairplay durant cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 6 janvier. Le général Merzoug a estimé que ces joutes "*constituent un espace de contact entre les sportifs et de préparation au combat*", ajoutant que le commandement supérieur de l'état-major de l'Armée nationale populaire "*accorde une haute importance à cet aspect qui développe les capacités des soldats et améliore leur niveau au travers des compétitions régionales et nationales en permettant de renforcer les rangs des sélections nationales en prévision des compétitions internationales*". Les participants à ce championnat rivaliseront dans les deux épreuves de tir de précision et de rapidité.

Vovinam viet vo dao 19e Championnat d'Algérie

La phase finale du championnat d'Algérie de vovinam viet vo dao minimes cadets filles et garçons, aura lieu vendredi et samedi prochains à la salle omnisports Chahid-Bahloul-Mohamed de Relizane, a-t-on appris auprès des organisateurs. Cette manifestation de sport de combat de deux jours, organisée par la Fédération algérienne de vovinam viet vo dao en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Relizane, verra la participation de plus de 700 athlètes, représentant 18 ligues de wilayas du pays. La première journée de cette compétition sera consacrée aux éliminatoires dans les épreuves techniques individuelles et par équipes et les combats dans différentes catégories de poids.

Cette 19e édition se terminera samedi prochainavec le déroulement des finales minimes et cadets filles et garçons en technique en individuel et par équipes.

CHRISTIAN QUESADA : DES STUDIOS TÉLÉ À LA PRISON, QUE S'EST-IL VRAIMENT PASSÉ ?

21h00 W9

Christian Quesada a connu la gloire et la célébrité en 2017, quand il est battu au jeu télévisé "Les 12 coups de midi", dont il était l'incontesté champion depuis plus de six mois. Avec 800 000 euros de gains et une notoriété qui lui ouvre les plateaux de télévision, il mène désormais une vie de vedette. Tout s'écroule en mars 2019 quand il est arrêté et mis en examen pour détournemen

LES ENQUÊTES DE MURDOCH

21h00 C8

George Crabtree a été incarcéré à la prison de Toronto, accusé du meurtre d'Archibald Brooks. Un crime qu'il n'a pas hésité à endosser pour protéger Edna, la femme d'Archibald avec qui il entretenait une liaison. Prêt à tout pour sauver son ami, l'inspecteur Murdoch reprend l'enquête...

A MON TOUR

21h00 2

Tout réussit à Félix de Ponte, le maire de Chateauneuf-sur-Valone, jusqu'au jour où un article de presse fait voler sa vie en éclats en révélant magouilles et maîtresse. Rose, sa femme, est dévastée. Trahie et humiliée, elle décide de réagir. Son futur ex-mari s'apprêtant à être réélu, elle se présente contre lui, se jurant de lui ravir sa précieuse mairie. Félix se retrouve donc à mener une campagne acharnée contre sa propre ex-future femme où tous les coups ou presque sont permis.

DES RACINES ET DES AILES

21h00 3

Résumé
L'épopée des ducs de Normandie
Les Normands, rois de Sicile

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

SUZANNE

21h00 NRJ 12

Depuis la mort de sa mère, entre complicité, conflit et tendresse, Suzanne se débrouille comme elle peut avec sa sœur cadette et son père camionneur. Jusqu'au jour où elle abandonne tout pour le jeune homme dont elle est tombée amoureuse.

RAPHAËL AUX FRANCOFOLIES

21h00 5

Raphaël est de retour sur scène aux Francofolies de La Rochelle 2021. Le musicien offre au public rochelais ses plus grandes chansons et les titres de son neuvième album, "Haute fidélité". Capable d'associer sa force à ses textes et ses mélodies Raphaël a su s'imposer comme un incontournable de la scène française. En alternant les genres, il porte un regard critique sur la société et les relations amoureuses.

QUI VEUT ÊTRE MON ASSOCIÉ ?

21h00 TFX

Des passionnés de tout âge qui ont tous eu une idée, celle d'un objet, d'un service ou d'un commerce ont un jour décidé de créer leur propre entreprise. A tous, il manque pourtant un élément crucial : de l'accompagnement, des conseils et du financement. Ces entrepreneurs rencontrent des investisseurs.

THE UNDOING

21h05 arte

Thérapeute new-yorkaise de renom, Grace Fraser vit avec son mari Jonathan, un oncologue misanthrope, et son fils Henry, qui fréquente la prestigieuse école privée de Reardon. En compagnie d'autres mères d'élèves, elle prépare une vente aux enchères et fait la connaissance d'Elena, dont le fils fréquente l'établissement grâce à une bourse. Grace recroise à plusieurs reprises la jeune femme mystérieuse qui la trouble...

MIDI Libre
Quotidien national d'information

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax :
023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax :
023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 4419 | Mercredi 5 janvier 2022

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06:29
Dohr	12:54
Asr	15:28
Maghreb	17:47
Icha	19:13

EN GRÈVE DE LA FAIM DEPUIS 140 JOURS

UN PALESTINIEN INCARCÉRÉ PAR ISRAËL EN DANGER DE MORT IMMINENTE

Au Proche-Orient, la tension monte autour d'un gréviste de la faim palestinien. Hicham Abou Hawash, 40 ans, ne s'alimente plus depuis 140 jours pour protester contre sa détention sans procès par Israël depuis octobre 2020. Et plusieurs groupes palestiniens menacent l'État hébreu de représailles si le prisonnier, en danger de mort imminente, venait à décéder.

Hisham Abou Hawash, père de cinq enfants et originaire de Doura, au sud de la Cisjordanie occupée, fait l'objet d'une détention administrative, c'est-à-dire une mesure permettant aux autorités israéliennes de détenir sans procès, sans charge, une personne pour une période de six mois renouvelable. Il est soupçonné par Israël d'être lié à des attaques contre l'État hébreu et d'être un membre du Jihad islamique palestinien, des accusations qu'il réfute.

Hier mardi, il en était à son 141e jour de grève de la faim et les photos avant/après de ce prisonnier palestinien font froid dans le dos. Il a perdu 47 kilos et son état ne fait que se détériorer. Des équipes de la Croix Rouge qui lui ont rendu visite estiment que sa mort pourrait être imminente. Sa femme, elle, parle de problèmes de santé irréversibles même s'il met fin à sa grève de la faim.

Une chose est sûre, son cas mobilise en Cisjordanie occupée comme à Ghaza. À Ramallah, ce week-end, des Palestiniens ont manifesté, pancartes et photos en main. Tous demandent qu'Hisham Abou Hawash soit relâché. L'Autorité palestinienne demande sa libération "immédiate" et le Hamas, au pouvoir dans la bande de Ghaza, menace Israël de représailles, annonçant que l'État hébreu "*doit comprendre que la question des prisonniers est une ligne rouge et doit assumer l'entière responsabilité de la vie d'Abou Hawash*".

TRAFIC AÉRIEN ENTRE L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE

UN VOL QUOTIDIEN PROGRAMMÉ PAR AIR ALGÉRIE

Le ministère des Transports a annoncé, lundi, dans un communiqué l'augmentation du nombre de vols d'Air Algérie entre l'Algérie et la Tunisie à 1 vol quotidien au lieu de 3 vols hebdomadaires, à partir de dimanche prochain.

"*En application de la décision du président de la République et dans le cadre des efforts du gouvernement visant à renforcer le programme actuel d'Air Algérie vers les différentes destinations internationales, le ministère des Transports annonce l'augmentation du nombre des trajets entre la Tunisie et l'Algérie à un vol/jour au lieu de trois vols chaque semaine à partir de dimanche prochain*", précise la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre "*des mesures décidées au profit de notre communauté établie en Tunisie pour faciliter les déplacements entre les deux pays*".

La partie tunisienne bénéficiera, dans le cadre du principe de réciprocité, du même nombre de vols entre les deux pays, soit 1 vol/jour. Pour passer les frontières un passeport vaccinal est exigé en plus d'autres mesures en vigueur, à savoir la présentation d'un test PCR négatif datant de moins de 36 heures tout en effectuant un test antigénique à l'entrée, souligne le communiqué.

GROUPE ALGÉRIEN DE TRANSPORT MARITIME "GATMA"

Installation de Nadia Rabia au poste de directrice générale

Le ministre des Transports Aïssa Bekkai, a procédé lundi à Alger à l'installation de Nadia Rabia à la tête du Groupe algérien de transport maritime "Gatma", indique un communiqué. La cérémonie d'installation, qui s'est déroulée lors des travaux de l'assemblée générale extraordinaire du groupe, a été présidée par Bekkai, en présence des cadres du ministère. A cette occasion, le ministre a opéré des changements dans la composition des membres du conseil d'administration. Le ministre a donné des instructions pour "*améliorer le mode de gestion de ces entreprises vitales et de moderniser leurs systèmes, en augmentant le rendement en tant qu'entreprise économique par excellence qui ne dépend plus des aides du Trésor public*". Il a en outre exhorté à rationnaliser les dépenses et à exploiter les potentialités, soulignant que "*le défi, aujourd'hui, consiste en la relance de l'activité de toutes les filiales du groupe et la promotion de son rendement et de ses prestations en adéquation avec les exigences du marché*". Dans le même sillage, Bekkai a appelé à acquérir un quota du mouvement des marchandises en provenance et à destination de l'Algérie. Le Groupe Gatma comprend 6 sociétés, dont 2 spécialisées dans le transport maritime de marchandises (Cnan-med et Cnan-Nord) et 2 autres dans le domaine des services maritimes (Nashco et GEMA), en sus d'1société dans le transport des voyageurs (ENTMV) et une autre dans la maintenance maritime et la construction de navires (Erenav).

CAN-2021

unique et ultime test pour les "Verts"

Le futur vainqueur de la 33e édition de la Coupe d'Afrique des nations Can-2021, décalée à 2022 au Cameroun (9 jan-6 fév) touchera un chèque de 4.5 millions d'euros, selon la dotation de la compétition de la Confédération africaine de football (CAF). Le finaliste malheureux de la compétition se contentera de 2.64 millions d'euros. Le troisième quant à lui se verra remettre un chèque de 2.2 millions d'euros, soit la même somme que touchera la sélection africaine qui atteindra les demi-finales de l'épreuve. Outre ces primes, le trophée, Coupe d'Afrique des Nations, propriété de la Caf, sera remis au vainqueur, selon le règlements de la Coupe d'Afrique des Nations. La CAF offrira également trente (30) médailles d'or au vainqueur et trente (30) médailles d'argent au finaliste. La CAF offrira trente (30) médailles de bronze à l'équipe classée troisième et trente (30) diplômes à l'équipe classée quatrième de la phase finale. Pour rappel, la sélection algérienne est tenante du titre africain remporté en 2019 au Caire face au Sénégal (1-0). L'équipe algérienne affrontera aujourd'hui en amical son homologue ghanéenne, au stade de la Cité de l'Education à Doha à 17 h, dans ce qui sera l'unique et ultime test de préparation, en vue de la Coupe d'Afrique des nations.

MATCH PRÉPARATIF POUR LA CAN CAMEROUN 2021

Algérie Vs Ghana Mobilis au rendez-vous avec les Verts

Mobilis encourage les Verts à l'occasion de la rencontre amicale préparatoire, en prévision de la 33e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2021), prévue au Cameroun du 9 janvier au 6 février 2022.

L'Équipe nationale de football appelée à défendre son titre continental de 2019, disputera une joute amicale avant le début de la compétition continentale, elle affrontera les Black Stars du Ghana, le mercredi 5 janvier à 17 h (heure locale), au stade Education City Stadium à Al Rayyan au Qatar, avant de se déplacer vers la ville de Douala au Cameroun.

Cette rencontre permettra à l'équipe nationale de parfaire sa préparation pour la Can, avant son entrée en lice dans la compétition le 11 janvier contre le Sierra Leone, le 16 janvier contre la Guinée équatoriale et enfin la Côte d'Ivoire le 20 janvier.

Mobilis, fidèle à son engagement d'accompagner et d'encourager l'Équipe nationale, ne ménagera aucun effort pour soutenir nos valeureux champions d'Afrique.

Bon courage
et bonne chance aux Verts.
Dzayer Bladna
wel Khedra Dialna

موبيليس
mobilis

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

5 décès et 421 nouveaux cas en 24 heures

Hier 4 janvier 2022, l'Algérie a enregistré 421 nouveaux cas de contamination au covid-19. Le même communiqué du département du ministère de la Santé indique que 5 cas de décès ont été également déplorés pour la même période. Ces nouveaux chiffres font grimper le bilan total des contamination au coronavirus en Algérie à 219.953 cas depuis le début de la pandémie, il y maintenant plus de deux ans. Le pays déplore également pas moins de 6.303 décès.